



||| Gestion de placements **Manuvie**

# Information financière relative aux changements climatiques

## 2020

Compilée en réponse aux exigences du Groupe  
de travail sur l'information financière relative aux  
changements climatiques

Faire défiler





# Ce que vous *trouverez*



# *Lettre* aux parties prenantes

Nous sommes heureux de vous présenter notre document d'information financière relative aux changements climatiques pour 2020, que nous avons produit conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Nous considérons le cadre du GIFCC comme un outil essentiel qui aidera les organismes de réglementation et les investisseurs à comprendre l'ampleur des risques physiques et de transition découlant des changements climatiques, ainsi que les occasions technologiques et autres qui peuvent se présenter aux entreprises qui cherchent à résoudre les difficultés liées aux changements climatiques et à faire la transition vers une économie carboneutre.

L'une des caractéristiques du GIFCC est le fait qu'il suscite des discussions internes sur la stratégie et l'approche d'une société à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques; en l'absence de stratégie claire, le cadre peut favoriser la prise de mesures plus rigoureuses et une meilleure communication de l'information. C'est pourquoi nous soutenons le GIFCC et avons participé aux deux phases du projet pilote de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur la mise en œuvre des recommandations du GIFCC pour les investisseurs. Les [résultats et les conclusions du groupe](#)

visent non seulement à produire notre propre information, mais aussi à promouvoir et à faciliter l'adoption des recommandations du GIFCC dans l'ensemble de notre secteur.

Nous croyons qu'une action collective est nécessaire pour gérer le risque systémique. En combinant nos efforts à ceux des gouvernements, des organismes de réglementation, du secteur, des organisations non gouvernementales, des établissements universitaires et d'autres investisseurs, nous avons de meilleures chances de favoriser les comportements et la communication de données qui peuvent avoir une incidence notable. Le cadre fourni par le GIFCC facilite cette collaboration, et c'est avec enthousiasme que nous poursuivons nos efforts de coopération dans le but d'atteindre à long terme des objectifs liés aux changements climatiques dans le respect de la nature.

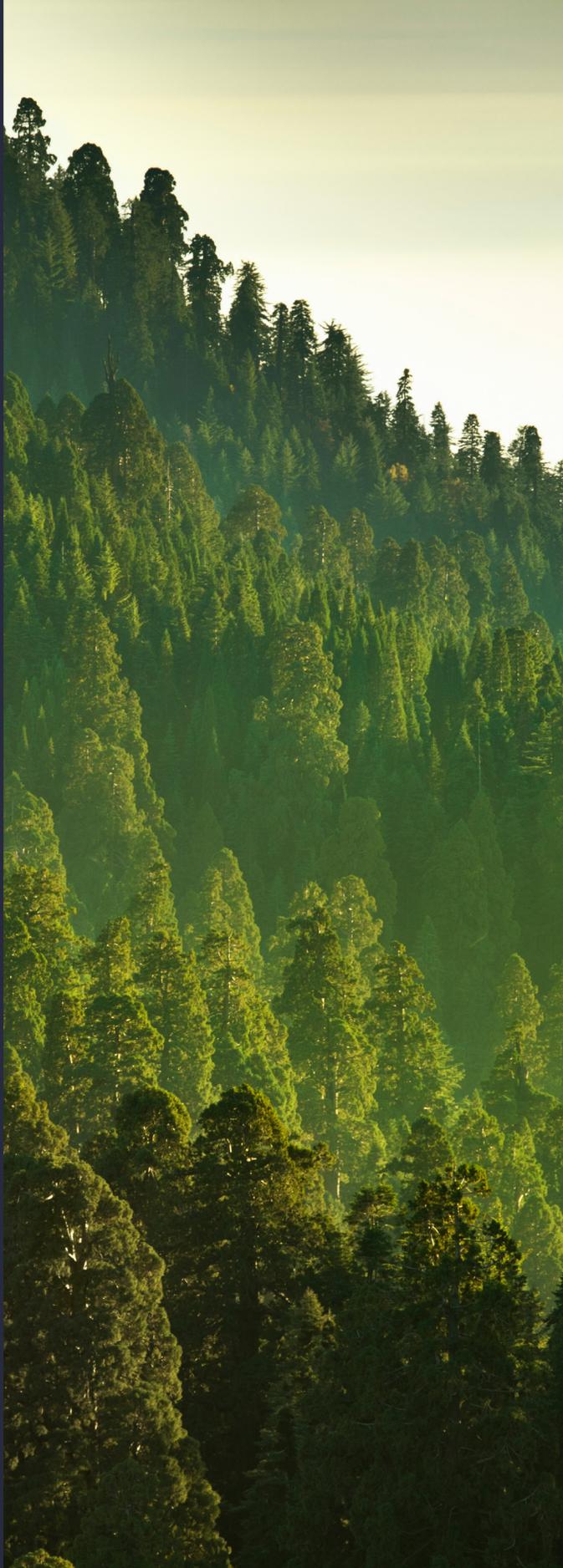
Cordialement,

**Peter Mennie**

Chef mondial, Recherche et intégration des facteurs ESG, Marchés publics

**Brian Kernohan**

Chef du développement durable, Marchés privés



# *Portée* du présent rapport

Gestion de placements Manuvie est l'organisation mondiale unifiée qui représente la filiale mondiale de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie (Manuvie). Le présent document constitue le deuxième rapport de Gestion de placements Manuvie conforme aux recommandations du GIFCC. Par conséquent, il explique la façon dont nous tenons compte des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans nos activités de gouvernance, d'élaboration de stratégies et de gestion des risques, ainsi que dans nos paramètres et cibles.

Gestion de placements Manuvie fait partie de l'ensemble du groupe Manuvie; elle n'est pas une entité autonome. Par conséquent, certaines parties du présent rapport doivent forcément faire référence aux processus mis en œuvre à l'échelle de cette dernière, alors que d'autres sections ne concernent que Gestion de placements Manuvie. Cela dit, le présent document ne prétend pas refléter la totalité des mesures prises par Manuvie pour lutter contre les changements climatiques ni fournir une description détaillée de son approche à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques. Il vise à présenter globalement les capacités de Gestion de placements Manuvie en ce qui concerne toutes les catégories d'actif et devrait être lu en parallèle avec le rapport du [GIFCC de Manuvie](#) qui fournira au lecteur une meilleure vue d'ensemble.

**Manuvie appuie le GIFCC depuis 2017 et a publié son premier rapport conforme à ses recommandations en 2019.**

# Faits saillants

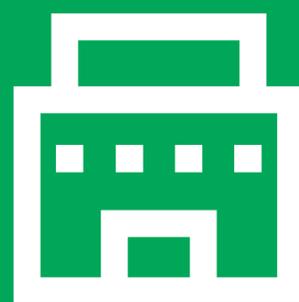
- **Collaborer sur des enjeux climatiques cruciaux** – En 2020, nous avons collaboré avec les gouvernements, les organismes sans but lucratif, les gestionnaires d'actifs, les propriétaires d'actifs et les associations sectorielles pour améliorer l'information relative aux changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les principaux marchés du monde. Dans le cadre de notre collaboration avec [Climate Action 100+](#) (page en anglais seulement), par exemple, nous avons maintenu nos efforts sur des occasions d'engagement à valeur élevée, lesquelles ont débouché sur des changements réels ayant une incidence considérable. Nous avons été l'un des seulement 20 gestionnaires de placements à être nommés du [groupe de leaders des Principles for Responsible Investment \(PRI\)](#) en reconnaissance de nos efforts en matière de rapports sur le climat\*.
- **Gestion durable d'actifs réels** – Nous intégrons le développement durable dans l'ensemble de nos portefeuilles d'actifs réels. Dans la gestion des actifs forestiers et agricoles, par exemple, nous nous conformons à de nouvelles normes strictes et novatrices qui privilégient les solutions climatiques naturelles en ce qui concerne la gestion des terres et l'atteinte des objectifs de placement.
- **Lancement de produits liés aux changements climatiques** – Au deuxième trimestre de 2021, nous avons lancé une stratégie climatique mondiale gérée par notre équipe Gestion des actions fondamentales chevronnée. Cette stratégie permet aux investisseurs d'harmoniser leurs portefeuilles d'actions avec l'objectif principal qui consiste à réduire rapidement les émissions de GES et de parvenir à la décarbonation du monde actuel, tout en investissant dans des sociétés qui devraient selon nous dégager un rendement supérieur grâce à la lutte contre les changements climatiques.
- **Engagement envers la carboneutralité** – Notre société mère, Manuvie, s'est fermement [engagée](#) à lutter contre les changements climatiques en appliquant des cibles de réduction à ses activités et à ses investissements.
  - **Exploitation** : engagement à réduire ses émissions absolues de portée 1 et de portée 2\*\* de 35 % d'ici 2035
  - **Investissements** : engagement à faire en sorte que son portefeuille de placements soit carboneutre d'ici 2050

\* Au 18 septembre 2020. Le plus récent groupe de leaders des PRI. L'organisme PRI a annoncé le report de la mise sur pied du groupe de leaders des PRI sur la gérance pour 2021. \*\* Les émissions de portée 1 sont les émissions directes de sources détenues ou contrôlées. Les émissions de portée 2 sont les émissions indirectes résultant de la production de l'énergie achetée. Les émissions de la portée 3 sont toutes des émissions indirectes (exclues de la portée 2) émises dans la chaîne de valeur d'une société, y compris les émissions en amont et en aval.



## 2,2 M t éq. CO<sub>2</sub> retirées

Les forêts et exploitations agricoles que nous gérons ont retiré environ 2,2 millions de t éq. CO<sub>2</sub> de l'atmosphère (moyenne mobile sur cinq ans), soit environ 4 fois plus de CO<sub>2</sub> que les émissions associées à leur gestion.



## Cible de réduction des émissions du portefeuille immobilier de 80 %

Nous nous sommes fixé une cible\* de réduction des gaz à effet de serre de 80 % au sein de notre portefeuille immobilier d'ici 2050.

\* La cible vise à réduire l'intensité des émissions de portée 1 et 2 des propriétés dont nous avons le contrôle opérationnel.



## 35 % d'ici 2035 – engagement de réduction des émissions de Manuvie

Notre société mère, Manuvie, s'est engagée à réduire les émissions absolues de portée 1 et 2 de 35 % d'ici 2035.



## Carboneutralité d'ici 2050

Manuvie s'est engagée à faire en sorte que son portefeuille de placements soit carboneutre d'ici 2050. Manuvie s'est aussi engagée à mettre en œuvre l'initiative Science Based Targets (page en anglais seulement), qui orientera l'établissement et le suivi de nos objectifs et la production de rapports sur nos progrès.



# *Résumé* de notre approche à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques

## **Gouvernance**

- **Supervision par le conseil d'administration** – Le Comité de direction sur le développement durable de Manuvie est responsable de la stratégie, de la gestion des risques et des communications sur le climat pour Manuvie. La stratégie climatique de Gestion de placements Manuvie est supervisée par le chef de la direction et président, Paul Lorentz, qui siège au Comité de direction sur le développement durable. De plus, le chef du développement durable travaille de Manuvie avec des représentants de plusieurs unités administratives et fonctionnelles de Manuvie afin de diriger l'élaboration de la stratégie climatique, les activités de gestion des risques liés aux changements climatiques, le suivi du rendement et la communication de l'information. Le Comité de gouvernance et des candidatures du conseil d'administration de Manuvie s'occupe des questions liées aux changements climatiques dans le cadre de la stratégie de développement durable de Manuvie. Exerçant une surveillance continue, le Comité de gestion des risques du conseil d'administration examine également les risques et les occasions liés aux changements climatiques et produit des rapports sur les risques émergents.
- **Rôle de la direction** – La stratégie climatique de Gestion de placements Manuvie visant les clients tiers est établie par nos deux comités chargés de l'investissement durable – l'un pour les marchés publics, l'autre pour les marchés privés. Les comités chargés de l'investissement durable sont chapeautés par l'équipe de direction de Gestion de placements Manuvie. Ils relèvent de notre chef de la direction et président, ce qui permet l'harmonisation de notre approche avec celle de Manuvie du fait qu'il est membre du Comité de direction sur le développement durable. Cette structure de gouvernance contribue à la supervision des activités d'investissement durable de nos équipes et soutient la mise en œuvre de la déclaration à l'égard des investissements durables.

## Stratégie

- **Mesurer précisément les risques et les occasions liés aux changements climatiques** – Nous voulons cerner les risques et les occasions liés aux changements climatiques sur diverses périodes et tenir compte de leurs répercussions financières ou autres dans notre analyse des placements, tout en atténuant ces répercussions au moyen de notre approche en matière de gérance.
- **Intégration des facteurs ESG** – Nous intégrons dans l'ensemble de nos processus de placement les risques et les occasions liés aux changements climatiques que nous avons cernés.
- **Accroître la résilience** – Nous analysons des scénarios selon des trajectoires futures hypothétiques et cherchons à comprendre l'incidence potentielle de différents scénarios climatiques sur nos stratégies de placement et sur les actifs que nous détenons et exploitons. Nous croyons que cette façon de faire accroît la résilience de nos portefeuilles et de toutes nos parties prenantes, qu'il s'agisse de nos employés, de nos clients ou des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. et ce, parce que notre compréhension des risques climatiques, des trajectoires futures et des occasions de transition nous donne les moyens d'agir adéquatement à titre de gestionnaires de notre actif géré. Par conséquent, nous collaborons avec les organismes de réglementation et les décideurs, la société civile, les sociétés détenues et nos pairs des marchés financiers pour lutter systématiquement contre les changements climatiques.

## Notre stratégie consiste à adopter une approche active à l'égard de la gestion de l'investissement durable

Nous prenons diverses mesures pour tenir compte adéquatement des facteurs liés aux changements climatiques tout au long de notre processus d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), de la mise en œuvre de nos stratégies d'engagement et de l'élaboration de cadres de placement axés sur le climat.

## Gestion des risques

- **Détecter les risques climatiques** – Nos processus de détection des risques climatiques reposent sur nos politiques et nos pratiques d'engagement. La politique de gestion des risques environnementaux de Manuvie, mise à jour en 2020, balise à l'échelle de l'entreprise la gestion des risques environnementaux dans nos activités commerciales. Parallèlement à ce cadre, Gestion de placements Manuvie cerne et évalue les risques climatiques dans les portefeuilles de placements de ses clients en consultant de l'information publique et des sources externes, et en se basant sur ses propres recherches, ses activités d'engagement auprès des sociétés et ses initiatives collectives.
- **Gérer les risques climatiques** – Comme il est indiqué dans la Déclaration sur les changements climatiques de Gestion de placements Manuvie, il se peut que nous prenions diverses mesures pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques pour l'ensemble de nos investissements afin d'évaluer adéquatement le risque climatique. En résumé, ces mesures concernent la répartition et la sélection des actifs, l'analyse et la recherche en matière d'investissement, le vote par procuration, la réduction des émissions directes de GES, la mise en œuvre d'excellentes pratiques de gestion du développement durable pour les actifs exploités, et la participation à des initiatives collectives sur le climat au sein de l'industrie.
- **Intégrer les risques climatiques** – Les risques climatiques sont intégrés dans notre approche globale de la gestion des risques, dont les lignes de défense se chevauchent.

## Autres aspects de notre gestion des risques

Nous communiquons avec les sociétés dans lesquelles nous investissons pour les encourager à adopter des pratiques exemplaires en matière de communication de l'information relative aux changements climatiques.

Les importants risques liés aux changements climatiques sont gérés en fonction de la catégorie d'actif, de la région et de la stratégie de placement sous-jacente.

## Paramètres et cibles

- **Divers paramètres utiles** – Nous utilisons divers paramètres pour gérer notre conformité aux normes climatiques, notamment l’empreinte carbone des entreprises et leurs cibles de réduction des émissions, la valeur exposée aux risques climatiques et le potentiel de réchauffement du portefeuille, les risques climatiques souverains et les émissions à l’échelle de la stratégie.
- **Émissions et risques** – Par l’intermédiaire de son portefeuille d’actifs réels, Gestion de placements Manuvie a permis à Manuvie [de parvenir à la carboneutralité dans le cadre de ses activités](#) et continuera de l’aider à réduire ses émissions globales.

Pour ce qui est des portefeuilles gérés pour le compte de tiers, nous utilisons divers outils de gestion des risques physiques et de transition, comme l’analyse de scénarios et la détermination de l’empreinte carbone, ainsi que des paramètres comme les réserves de combustibles fossiles, les cibles de réduction de carbone de sociétés avant-gardistes, les revenus tirés d’activités écologiques et les trajectoires de réduction sectorielles.

En tant que propriétaires d’actifs, exploitants et investisseurs, nous évaluons le risque climatique et utilisons notre influence pour encourager les sociétés dans lesquelles nous investissons à réduire leurs émissions de GES et à adapter leurs modèles d’affaires aux réalités des changements climatiques. Nous collaborons également avec d’autres investisseurs et experts de l’industrie pour lutter contre les changements climatiques à plus grande échelle. En collaborant avec d’autres investisseurs, nous amplifions notre incidence potentielle sur la réduction des risques systémiques liés aux changements climatiques et nous prenons conscience des avantages économiques de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

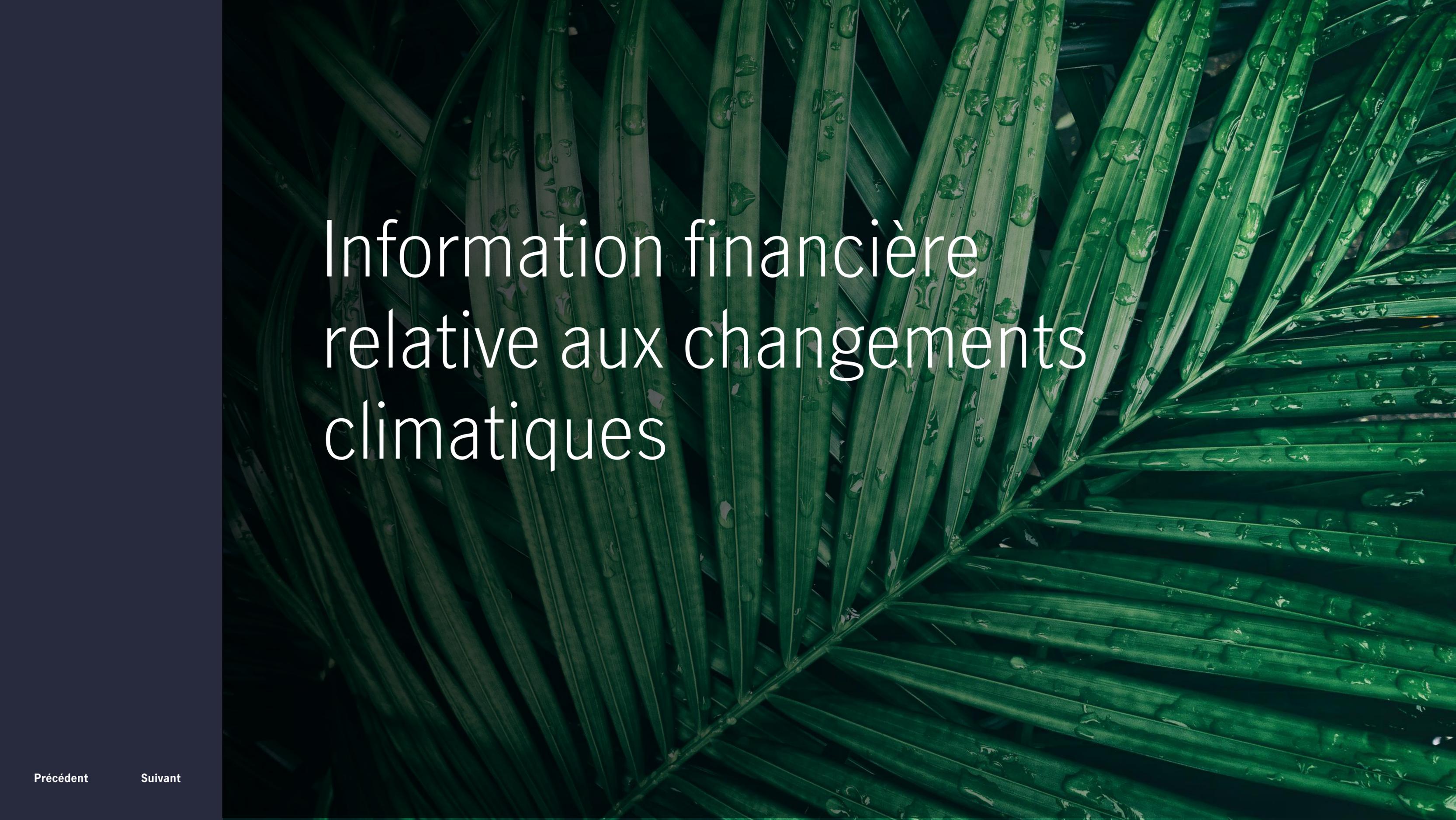
- **Cibles** – Manuvie poursuivra la réduction de ses propres émissions d’origine opérationnelle dans l’ensemble de ses activités, et Gestion de placements Manuvie continuera, elle aussi, de miser sur ses capacités d’investissement durable et d’accroître le nombre et la variété d’options d’investissement durable offertes à ses clients, y compris des stratégies axées sur le climat.

## Nous visons à améliorer nos paramètres de développement durable

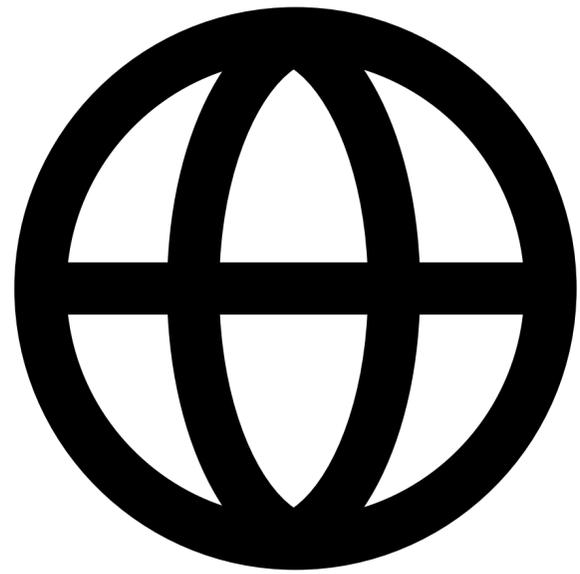
Nous participons à certaines des initiatives les plus novatrices du monde visant à améliorer les paramètres standards de la gestion durable des actifs.

Notre but est de normaliser une approche reposant sur des paramètres plus prévisionnels, des données propres à un endroit précis et les émissions de portée 3.

Nous continuons de fournir des précisions sur l’empreinte carbone, comme l’intensité de carbone moyenne pondérée, ainsi que divers autres paramètres liés aux changements climatiques.



# Information financière relative aux changements climatiques



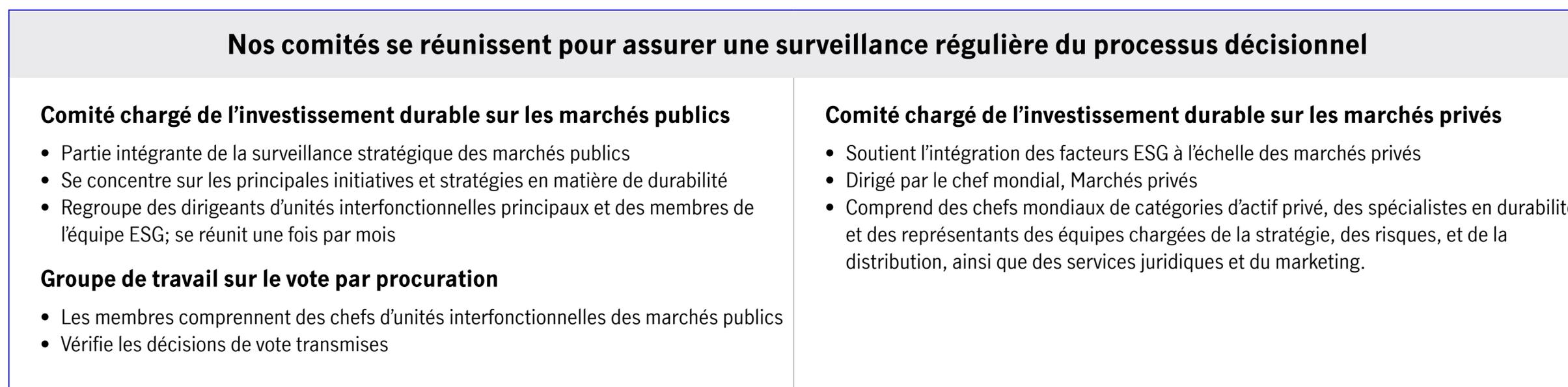
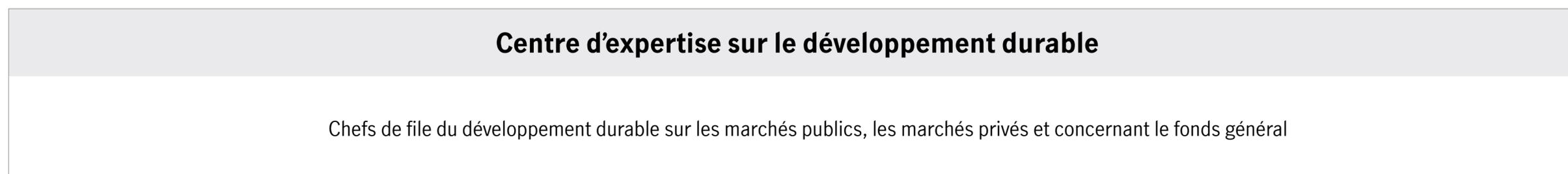
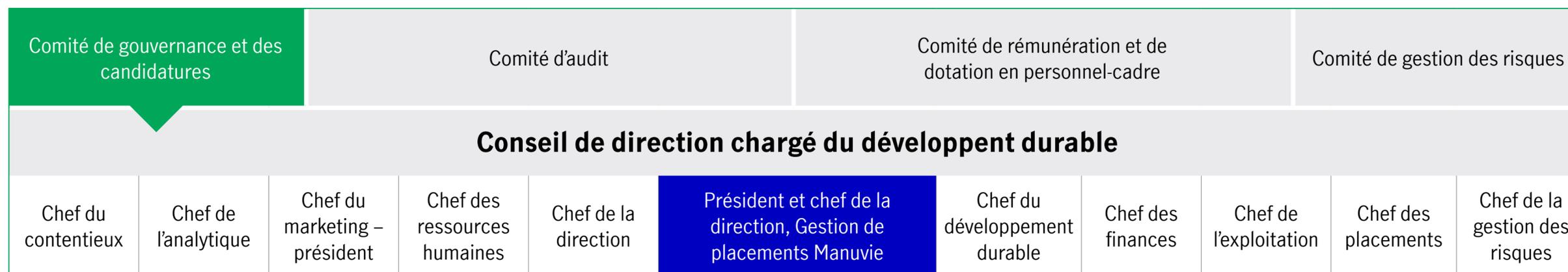
# Gouvernance

## Supervision par le conseil

Notre stratégie climatique est supervisée par notre chef de la direction et président, Paul Lorentz, qui siège au Comité de direction sur le développement durable de Manuvie. Le Comité de direction sur le développement durable est responsable de la stratégie climatique, de la gestion des risques et de la communication de l'information pour Manuvie, et les politiques et pratiques de gouvernance de Gestion de placements Manuvie sont conformes aux lignes directrices de ce comité. Il en va de même pour la [Déclaration sur les changements climatiques](#) de Gestion de placements Manuvie, qui s'applique à nos activités de gestion de placements pour le compte de tiers et a été élaborée dans le cadre de notre obligation fiduciaire envers nos clients.

# Notre gouvernance en matière de développement durable

■ Manuvie ■ Gestion de placements Manuvie



Notre structure de gouvernance comprend des comités et des groupes de travail sur l'investissement durable qui assurent une surveillance, évaluent constamment les risques et aident à orienter nos initiatives de développement durable sur les marchés financiers mondiaux. Nous considérons que la participation d'experts de toutes les catégories d'actif, ainsi que de représentants des unités fonctionnelles (Exploitation, Services juridiques et Conformité, Gestion des risques et Technologie), est essentielle pour soutenir nos activités d'investissement durable à l'échelle de l'organisation et assurer l'adhésion et l'engagement nécessaires à la réussite.

Nos comités se réunissent pour assurer une surveillance régulière du processus décisionnel.

- Les chefs des marchés publics et des marchés privés président leur comité chargé de l'investissement durable respectif, ce qui permet une surveillance régulière du processus décisionnel dans le cadre du programme d'investissement durable applicable à des catégories d'actif précises. En retour, les présidents de ces comités chargés de l'investissement durable communiquent directement avec d'autres dirigeants de la division mondiale de gestion de patrimoine et d'actifs de la Manuvie.
- Quant au vote par procuration, Gestion de placements Manuvie a mis sur pied un groupe de travail en 2020 pour assurer la gestion des conflits d'intérêts dans le processus de vote par procuration. Ce groupe de travail est composé d'experts fonctionnels provenant de l'ensemble de l'organisation, y compris des équipes Services juridiques et Conformité, Placements et Investissement durable. Les sujets liés aux changements climatiques font habituellement l'objet de discussions hebdomadaires pendant la période de vote par procuration.

Ces structures de gouvernance en matière de développement durable sont liées au cadre de gouvernance connexe mis en place pour l'ensemble de Manuvie. Le président et chef de la direction de Gestion de placements Manuvie fait partie, avec d'autres membres de la haute direction de Manuvie, du Comité de direction sur le développement durable, et les hauts dirigeants de nos équipes Investissement durable de Gestion de placements Manuvie travaillent en étroite collaboration avec le chef du développement durable de Manuvie. Ainsi, la structure de gouvernance de Gestion de placements Manuvie est étroitement liée à l'ensemble de la communauté du développement durable et de la direction de Manuvie. Cette organisation favorise la communication régulière au conseil d'administration de Manuvie des progrès réalisés sur les questions liées au climat.

# Notre groupe de travail sur le vote par procuration

Nos spécialistes des facteurs ESG examinent activement les résolutions de vote pour les sociétés dans lesquelles le total des placements de Gestion de placements Manuvie dans tous les comptes des clients représente au moins 2 % du capital émis.

En général, l'ordre du jour d'une réunion du groupe de travail peut contenir des résolutions d'actionnaires concernant la gestion des risques environnementaux et sociaux; il peut également en contenir lorsque l'objet d'une résolution d'actionnaires est considéré comme important pour notre décision de placement. De plus, nous pouvons également examiner les résolutions de vote visant les émetteurs lorsqu'une équipe de placement a communiqué avec la société au cours des deux années précédentes pour demander un changement de comportement.

## Nos politiques et déclarations sur l'investissement durable

Nos politiques et nos pratiques de gouvernance orientent nos activités d'investissement durable.

### Déclaration sur les changements climatiques

Conformément aux directives de Manuvie et au programme [Investor Agenda on Climate Change](#), cette déclaration décrit l'approche que nous préconisons dans nos pratiques de placement à l'égard des changements climatiques.

### Déclaration à l'égard des investissements durables et du risque lié au développement durable

Cette déclaration souligne notre engagement à l'égard de l'investissement durable, décrit nos convictions fondamentales en matière de développement durable et donne un aperçu de notre approche dans le cadre de nos activités de gestion d'actifs institutionnels.

### Politique d'intervention ESG

En tant que gestionnaire des placements de nos clients, nous intervenons régulièrement auprès des sociétés composant notre portefeuille afin de surveiller les placements et d'encourager une gestion de premier ordre des risques financiers, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ainsi que des occasions connexes.

### Politique et procédures mondiales de vote par procuration de Gestion de placements Manuvie

Chaque équipe de placement de Gestion de placements Manuvie doit prendre des décisions cadrant avec sa philosophie de placement et les objectifs des clients. Notre approche en matière de vote par procuration s'aligne sur notre structure organisationnelle et encourage les pratiques exemplaires en matière de gouvernance et de gestion des risques environnementaux et sociaux et des occasions.

Prendre connaissance de l'ensemble de [nos politiques et information sur le développement durable](#).

#### **Notre engagement général à l'égard du développement durable s'applique également à une application plus détaillée dans l'information sur les catégories d'actif**

- [Cadre du développement durable d'Immobilier Manuvie](#)
- [Cadre de développement durable et d'investissement responsable en matière de terrains forestiers et de terres agricoles](#)
- [Cadre d'investissement durable – Actions de sociétés fermées et titres de créance privés](#)
- [Infrastructure – Cadre d'investissement durable](#)

# Rôle de la direction

## La direction chapeaute la stratégie climatique de la société

Gestion de placements Manuvie a mis en place une structure de gouvernance pour superviser les activités d'investissement durable de nos équipes et soutenir la mise en œuvre de nos politiques sur l'investissement durable. En plus de s'appliquer à la surveillance des questions liées au climat, cette structure de gouvernance comprend aussi deux comités chargés de l'investissement durable – un pour les marchés publics et un autre pour les marchés privés – et permet la surveillance ainsi que la prise de décisions relatives au programme d'investissement durable à l'échelon approprié de la société. Ces comités, qui se réunissent au moins une fois par trimestre, sont composés de représentants de différentes unités administratives qui sont des parties prenantes dans la mise en œuvre du programme d'investissement durable.

## La direction demeure informée grâce au soutien des équipes spécialisées en développement durable

Les comités chargés de l'investissement durable sont soutenus par des équipes de spécialistes des investissements durables qui appuient la mise en œuvre du programme d'investissement durable de Gestion de placements Manuvie. Cet appui prend la forme d'une série d'activités et de projets, qui consistent notamment à préparer des plans d'affaires annuels, à déterminer et à élaborer des pratiques exemplaires en matière d'investissement durable, à aider les équipes de placement à concevoir des outils et des méthodologies pour adopter ces pratiques tout au long du cycle de vie des placements et à diriger la participation à des initiatives externes ou à des engagements collaboratifs dans l'industrie.

Nos équipes Investissement durable appliquent l'ensemble des stratégies de placement dans toutes les régions et veillent à l'uniformité des messages sur l'intégration des facteurs ESG, à la diffusion de nouvelles ressources (outils et données) et à l'accès au soutien des équipes de placement pour ce qui est des activités de recherche et de gérance.

# Notre stratégie de développement durable est mise en œuvre au sein de nos équipes de placement



## Réunions des chefs des placements concernant la stratégie

- Examen hebdomadaire du rendement et du positionnement
- Surveillance des risques

## Réunions sur la stratégie mondiale en matière d'actifs

- Propre à une catégorie d'actif/public cible neutre
- Les membres se succèdent à tour de rôle pour présider les réunions et fixer l'ordre du jour
- Vaste éventail de perspectives macroéconomiques, sectorielles et propres aux sociétés

## Projet de recherche sur les activités d'engagement à l'échelle mondiale

- Réunions sectorielles mondiales dirigées par des analystes
- Diversification entre catégories d'actif
- Accent mis sur l'évolution du secteur et le transfert de connaissances concernant les entreprises au moyen d'un examen des positions

## Conférence sur la recherche mondiale

- Activités trimestrielles avec pleine participation de la société
- Analyse approfondie de vastes sujets macroéconomiques, thématiques ou sectoriels

Ces groupes déterminent les risques et les occasions liés au climat



Équipe Gestion du risque de placement et analyse quantitative



Équipe Économie et macroéconomie



Équipe ESG



Gestionnaires de portefeuilles clients

Source : Gestion de placements Manuvie, au 30 septembre 2021. À titre indicatif seulement. Gestion de placements Manuvie comprend une équipe de professionnels des placements mondiale formée de spécialistes de plusieurs de ses sociétés affiliées et coentreprises; les entités ne représentent pas toutes les catégories d'actif.

## **Nous donnons régulièrement de la formation sur le développement durable au sein de nos équipes des placements**

Nos spécialistes des investissements durables donnent régulièrement des séances de formation au personnel des placements sur des enjeux ESG précis, comme l'analyse de la rémunération des dirigeants, les changements climatiques et l'intégration des facteurs ESG. La formation est prise en charge par nos équipes ou par des experts externes, y compris d'éminents universitaires. De plus, nous organisons ou parrainons des séances de formation à l'intention de certaines équipes de placement, au besoin; les analystes des placements doivent participer à ces séances de formation dans le cadre de leur perfectionnement professionnel continu.

Nos équipes de placement ont accès aux données internes et externes sur les facteurs ESG pour évaluer l'incidence potentielle de ceux-ci sur la valorisation et le profil risque-rendement des sociétés dans lesquelles nous investissons. Étant donné que nous fonctionnons sous forme de communauté d'équipes de placement spécialisées, chaque équipe intègre les facteurs ESG à son processus de la manière qui cadre le mieux avec son approche de prise de décisions.

Nos spécialistes des investissements durables sont également les principales ressources de soutien de nos équipes des placements; ils aident à concevoir des processus d'investissement durable et offrent une variété de paramètres utiles liés aux facteurs ESG qui permettent d'orienter les décisions. Enfin, ils collaborent étroitement avec ces équipes en ce qui concerne les activités de gérance.

# Nos spécialistes du développement durable soutiennent nos équipes de gestion des actifs partout sur la planète

# 24

spécialistes des investissements durables

# Plus de 600

conseillent plus de 600 spécialistes en placements sur les activités de développement durable et de gestion

Formées de spécialistes de plusieurs sociétés affiliées et coentreprises de Gestion de placements Manuvie; les entités ne représentent pas toutes l'ensemble des catégories d'actif.



grâce à leur expertise dans l'ensemble des régions et des catégories d'actif



Recherches sur les facteurs ESG et analyses



Mise en œuvre de pratiques en matière de développement durable



Séances de formation et d'information



Surveillance des facteurs ESG (surveillance des placements)



Recherches sur le vote par procuration



Pratiques de gestion dans l'exploitation des actifs réels

## Équipe des placements

Intégration des facteurs ESG et de la gestion dans leurs activités de placement

- Actions cotées en bourse
- Titres à revenu fixe
- Solutions multiactifs
- Immobilier
- Infrastructure
- Actions de sociétés fermées et Titres de créance privés
- Terrains forestiers exploitables
- Agriculture

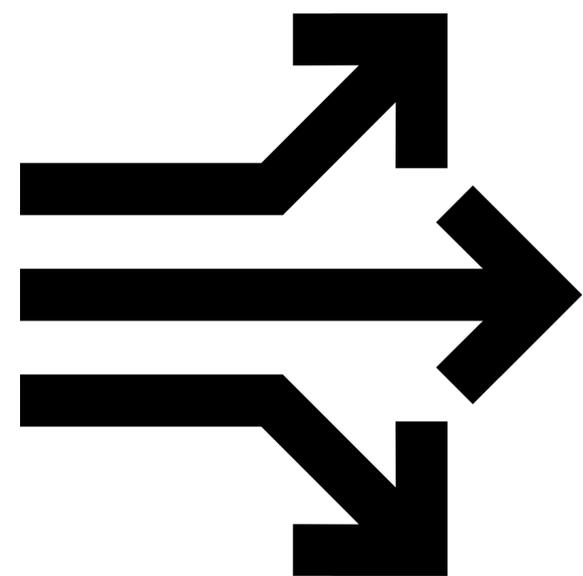
## Équipes de l'exploitation des actifs réels

Intégration de l'investissement durable dans les actifs que nous possédons et exploitons dans les secteurs de l'immobilier, des terrains forestiers et de l'agriculture

## **Les indicateurs de rendement clés liés au développement durable sont pris en compte dans notre évaluation annuelle du rendement des employés et nos données sur la rémunération**

Gestion de placements Manuvie est consciente du fait que l'investissement durable devient rapidement un facteur essentiel de la réussite dans le secteur de la gestion d'actifs. Nous nous sommes fixé l'objectif d'être à l'avant-garde de cette évolution sectorielle, nous avons raffiné notre proposition de valeur et renforcé notre avantage concurrentiel.

Dans les catégories d'actif de tous les marchés publics et de la plupart des marchés privés, la contribution des spécialistes en placements et de la gestion immobilière à l'égard de l'investissement durable et de la gérance est prise en compte dans la détermination annuelle des primes discrétionnaires qui seront versées. Par conséquent, chaque équipe est censée contribuer aux progrès réalisés globalement par la société dans le domaine de l'investissement durable et respecter les processus de recherche qui tiennent compte des facteurs ESG.



# Stratégie

Nous croyons que le fait de ne pas atténuer les risques climatiques représentera, au cours des prochaines décennies, une menace systémique pour la stabilité sociale et financière, et, par conséquent, pour nos activités et les objectifs financiers de nos clients. Il est donc impératif d'évaluer les répercussions importantes réelles et potentielles des risques et des occasions liés aux changements climatiques présents dans nos portefeuilles.

Nous croyons également que la compréhension des changements climatiques sur les marchés financiers demeure inégale – ce qui peut mener à une mauvaise évaluation des actifs – et que de nombreuses sociétés pourraient ne pas être bien préparées pour réagir aux risques et aux occasions associés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. L'un des éléments clés de notre stratégie globale consiste à cerner et à intégrer ces risques et occasions dans nos portefeuilles.

Notre [Déclaration sur les changements climatiques](#) explique que pour comprendre l'incidence des changements climatiques sur les décisions de placement, les gestionnaires d'actifs devraient évaluer les risques physiques et de transition ainsi que les occasions que présentent les changements climatiques pour les sociétés dans lesquelles ils investissent. Nous sommes conscients que les changements climatiques pourraient avoir des répercussions économiques qui varieront d'une société à l'autre ou d'un actif à l'autre. L'ampleur de ces répercussions dépendra du degré d'exposition de chaque industrie, secteur et région.

## Risques et occasions liés aux changements climatiques au fil du temps

### Mesurer précisément les risques et les occasions liés aux changements climatiques – Nous voulons cerner les risques et les occasions liés aux changements climatiques sur diverses périodes et tenir compte de leurs répercussions financières dans notre analyse des placements.

Les changements climatiques se produisent déjà et devraient s'accélérer au cours des prochaines décennies. Dans ce contexte, les sociétés dans lesquelles nous investissons doivent réagir aux défis des changements climatiques en concevant de nouvelles technologies, en s'adaptant aux politiques changeantes, en faisant preuve de souplesse quant à l'évolution des préférences des consommateurs et en se préparant aux risques physiques. Ces conditions et ces impératifs donnent lieu à des risques et à des occasions qui ont des répercussions financières que nous devons prendre en compte dès aujourd'hui.

Bien qu'aucune règle n'ait été fixée pour définir la notion d'horizon temporel à court, moyen et long terme en ce qui concerne les enjeux climatiques, l'horizon à court terme désigne habituellement la période allant jusqu'en 2024, à moyen terme, la période allant de 2025 à 2035 et à long terme, la période allant de 2035 à 2050 ou 2100. Selon le GIFCC, les risques climatiques importants pour les investisseurs au cours de ces périodes sont d'ordre physique (associés à des conditions météorologiques récurrentes ou extrêmes) ou liés à la transition (conséquences de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, y compris les changements apportés aux politiques, aux lois, aux technologies et aux marchés dans le but de répondre aux exigences d'atténuation et d'adaptation). Le cadre du GIFCC met également l'accent sur le fait que les efforts visant à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter créent des occasions pour

les entreprises, les secteurs et les investisseurs. Nous sommes conscients que ces risques et occasions varient selon le secteur et la région.

Ces risques et occasions auront des répercussions financières à court, moyen et long terme. Les risques liés aux politiques et aux lois peuvent être à court terme, car ils visent à atténuer les changements climatiques avant qu'ils ne surviennent; parfois, la promesse de nouvelles technologies peut aussi être rapidement prise en compte sur le marché. L'atteinte à la réputation peut avoir des répercussions plus durables (à moyen terme), comme les effets des changements de comportements des clients. La gravité des risques physiques a tendance à se préciser à long terme, mais les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent être imprévisibles et se produire à court terme. La perspective de voir des actifs délaissés est également plus prévisible à long terme, mais elle est de plus en plus prise en compte dans les marchés des capitaux aujourd'hui; des actifs pourraient être délaissés, par exemple, en raison de la réglementation sur les émissions de GES, des changements rapides apportés à la technologie ou des risques physiques (récurrents ou extrêmes).

Nous tentons de cerner ces risques dans nos recherches, ce qui se reflète dans nos activités de sélection des placements, d'évaluation et de constitution de portefeuille; nous croyons également que l'analyse des scénarios constitue un outil pertinent pour comprendre l'incidence des changements climatiques. Pour ce qui est des catégories d'actif visées par notre analyse de scénarios, la plupart des portefeuilles indiquent que le risque climatique lié à la transition – soit le coût général associé à la transition des activités comme nous les connaissons aujourd'hui vers des activités plus neutres en carbone – représente le plus grand risque pour les portefeuilles. Vient ensuite le risque de danger physique, soit les coûts associés aux phénomènes météorologiques extrêmes, que nous avons déterminé dans notre analyse initiale comme étant la chaleur extrême, les inondations côtières et les cyclones tropicaux. Dans bien des cas, ces deux types de risques peuvent être partiellement ou entièrement atténués par les occasions liées aux changements climatiques.

# Incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques

## **Intégration du développement durable – Nous intégrons dans l'ensemble de nos processus de placement les risques et les occasions liés aux changements climatiques que nous avons cernés.**

Les risques et les occasions liés aux changements climatiques que nous cernons sont intégrés à notre processus de placement et gérés dans le cadre de notre stratégie et de notre planification commerciale. Dans notre processus d'intégration, nous mettons l'accent sur les rendements corrigés du risque attractifs et la résilience du portefeuille à long terme. Nous tenons compte des différences entre les catégories d'actif, les secteurs, les régions et les modèles d'exploitation, et nous adaptons notre approche en fonction de l'évolution de la science climatique.

Comme il n'existe aucun ensemble unique de données parfaites sur les effets des changements climatiques, nous adoptons une approche active à l'égard des données de tiers. Nous utilisons également des outils que nous enrichissons au moyen des connaissances des secteurs et de l'expérience que nous avons acquises par des activités d'engagement afin de comprendre les vulnérabilités et les forces des sociétés. Nous mettons au point des techniques d'analyse différenciées, comme l'analyse de scénarios, pour nous guider dans la sélection et l'évaluation des titres; l'analyse de scénarios peut également nous aider à positionner le portefeuille. Nos équipes de placement qui recourent actuellement à l'analyse de scénarios utilisent le plus souvent des scénarios fondés sur une augmentation des températures de 1,5 °C, 2 °C, 3 °C et 4 °C; cependant, l'analyse de ces scénarios inclut également la tarification et l'évaluation du carbone effectuées par de nombreuses équipes. Toutefois, nous ne nous limitons pas aux décisions d'achat et de vente pour inclure dans notre processus de placement des activités d'engagement axées sur les initiatives climatiques et la gestion active.

Nous communiquons les objectifs de développement durable à nos clients et sommes conscients qu'en tant que propriétaires des actifs sous-jacents, ils assument la majeure partie des risques liés aux changements climatiques auxquels leurs placements sont exposés. Nous développons nos capacités d'investissement durable pour aider les clients à se prémunir contre ces risques, et nous concevons de nouveaux produits thématiques et de nouvelles stratégies de placement comme solutions potentielles. Nous avons beaucoup à faire dans nos propres stratégies et activités, mais comme nous considérons que les risques liés aux changements climatiques sont systémiques, nous contribuons à des initiatives externes et à des engagements collectifs au sein de l'industrie, selon les besoins.

Nous cherchons à communiquer de façon transparente avec nos clients au sujet de notre stratégie et de notre processus de placement liés aux changements climatiques, et nous croyons que cette approche pourrait aider nos clients à répondre à leurs propres parties prenantes. En 2020, nous avons publié notre Déclaration sur les changements climatiques et en 2021, nous avons souligné nos efforts et nos activités dans notre premier [rapport en matière de gestion](#). En outre, nous avons commencé à mettre à l'essai des relevés améliorés à l'intention des clients faisant état de divers paramètres de développement durable, notamment l'empreinte carbone des portefeuilles, pour certains investisseurs en actions et en titres à revenu fixe.

## **Directives complémentaires**

**Nous prenons diverses mesures pour tenir compte adéquatement des facteurs liés aux changements climatiques dans chaque catégorie d'actif, conformément à sa dynamique interne, technique et de marché, ainsi qu'à son application régionale. Ces mesures sont prises tout au long de notre processus d'intégration des facteurs liés au développement durable, de la mise en œuvre de nos stratégies d'engagement et de l'élaboration de cadres de placement axés sur le climat.**

Nous appliquons les activités d'engagement liées aux changements climatiques à nos stratégies d'actions et de titres à revenu fixe. Dans le cadre de cette approche,

nous communiquons les risques et les occasions liés aux changements climatiques que nous avons cernés lors de nos recherches aux sociétés dans lesquelles nous investissons dans l'espoir qu'elles puissent atténuer ces risques ou tirer parti des occasions. Nous pouvons ainsi découvrir et faire connaître les nouvelles pratiques exemplaires en matière de gestion et de communication de l'information relative aux changements climatiques; cette mesure peut aussi être le fruit d'une collaboration dans le cadre des efforts que nous déployons pour favoriser des marchés des capitaux durables.

En plus d'intégrer les facteurs ESG, nous élaborons des cadres et des processus de placement pour les stratégies de placement axées sur les changements climatiques. Il s'agit notamment d'une stratégie d'actions liées au climat, qui met l'accent sur les changements climatiques, et d'une stratégie d'obligations asiatiques durables, dont l'un des thèmes principaux est axé sur l'atténuation des changements climatiques. Nos solutions destinées aux marchés privés qui visent à remédier aux problèmes climatiques comprennent des actifs forestiers exploitables et agricoles, ainsi que des infrastructures et de l'immobilier.

### **Terrains forestiers exploitables et agriculture**

Nous estimons que les risques et les occasions liés au climat sont fondamentaux pour la conduite de nos activités forestières et agricoles, et la gestion des risques climatiques est entièrement intégrée dans les fonctions habituelles de gestion des risques : de l'acquisition de placements (par la voie d'un contrôle préalable) et la constitution d'un portefeuille (par le recours à la diversification) à la gestion immobilière (au moyen de cadres de gestion des risques et avec le concours du Comité de gestion des risques).

Les changements climatiques présentent à la fois des risques et des occasions pour les actifs biologiques que nous gérons, et nous en discutons en détail dans notre premier [Rapport sur le climat 2020](#), qui est conforme aux recommandations en quatre parties du GIFCC. Parmi nos principaux engagements à l'égard de la stabilité climatique figure notre adhésion à une [politique stricte de zéro-déforestation](#), et nous cherchons constamment à atténuer les risques climatiques et à saisir les occasions climatiques au moyen d'initiatives de gestion des actifs proactives.

Les forêts et les fermes offrent des solutions climatiques naturelles, car elles absorbent le dioxyde de carbone de l'atmosphère et le stockent dans les arbres et le sol. Les terrains forestiers exploitables et les terres agricoles sont des actifs réels qui peuvent servir de puits de carbone importants, et une gestion judicieuse permet une séquestration optimale du carbone pour atténuer les changements climatiques.

### **Infrastructures**

En tant qu'investisseurs à long terme dans les infrastructures, nous sommes conscients que les sociétés qui respectent des normes environnementales rigoureuses peuvent améliorer leur rendement financier et limiter les risques qui pèsent sur leurs activités.

Nous considérons l'énergie renouvelable comme l'une des nombreuses occasions à saisir dans le secteur des infrastructures. En tant qu'investisseurs, nous croyons que ce secteur a un potentiel de rendement corrigé du risque attrayant, puisque les revenus du portefeuille proviennent généralement de contrats à long terme qui permettent aux clients de réaliser des économies sur le coût de l'énergie. Mais nous voyons aussi une occasion de soutenir la transition de la société vers une énergie plus propre.

Notre équipe des investissements dans les infrastructures participe activement à la transition énergétique aux États-Unis, en investissant dans des domaines comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne et le stockage dans des batteries. Nous croyons que ces actifs et d'autres actifs d'énergie renouvelable constituent les éléments clés d'un réseau électrique à plus faible émission de carbone.

## Immobilier

En tant que gestionnaire de placements immobiliers, notre entreprise est exposée aux risques et aux occasions issus du contexte dans lequel nous exerçons nos activités, et nous sommes conscients que les risques climatiques physiques sont graduellement devenus un enjeu fondamental dans le secteur de l'immobilier. Comme les répercussions des changements climatiques se font de plus en plus sentir à l'échelle mondiale, nos investisseurs, nos employés et nos locataires se doivent de saisir l'importance de s'attaquer à cet enjeu. Alors que nous poursuivons nos efforts pour atténuer les changements climatiques en effectuant une transition vers des activités et une chaîne d'approvisionnement à faibles émissions de carbone, nous reconnaissons également que nous devons accroître la résilience climatique au sein de nos portefeuilles immobiliers et dans l'ensemble de nos pratiques de gestion.

La nature et le degré de risque dépendent des forces structurelles qui façonneront la situation à court et à long terme, et la transition climatique aura une incidence tant positive que négative sur nos activités.

Les occasions dépendent de nos actions et de notre réponse.

[La réduction de notre empreinte carbone](#) est essentielle à notre transition vers une économie à faibles émissions de carbone et à un avenir durable. En 2020, l'équipe Immobilier s'est fixé comme objectif de réduire de 80 % les émissions de GES d'ici 2050.

Veuillez vous reporter à la section sur la stratégie et la gouvernance du [rapport d'évaluation des Principes pour l'investissement responsable \(PRI\)](#), qui explique plus en détail l'incidence de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone sur nos produits et nos stratégies de placement.

\* En fonction des données fournies au 31 décembre 2019. Il s'agit du rapport le plus à jour accessible. L'organisme Principles for Responsible Investment (PRI) a avisé les répondants que le [rapport d'évaluation de 2021 serait retardé](#).

## Accroître la résilience

**Nous analysons des scénarios compte tenu de trajectoires futures hypothétiques et cherchons à comprendre l'incidence potentielle de différents scénarios climatiques sur nos stratégies de placement et sur les actifs que nous détenons et exploitons. Nous croyons que cette façon de faire accroît la résilience de nos portefeuilles et de toutes nos parties prenantes, qu'il s'agisse de nos employés, de nos clients ou des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.**

En 2020, nous avons cerné certains domaines à l'égard desquels nos efforts de lutte contre les changements climatiques pourraient être plus efficaces. Plus particulièrement, nous avons réalisé des progrès dans l'évaluation des risques climatiques et de la résilience de notre portefeuille immobilier, ainsi que dans l'examen des portefeuilles de tierce partie. De plus, en 2020, nous avons mis au point des modèles et des outils pour évaluer l'incidence potentielle sur nos activités des quatre scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ([GIEC](#)).

L'outil de gestion de l'incidence des changements climatiques de tiers que les gestionnaires d'actifs utilisent le plus souvent se base sur une période de 15 ans pour évaluer les risques et les occasions en fonction des émissions directes et couvre aussi bien les risques physiques et de transition que les occasions. Le risque lié aux politiques est calculé en fonction de la contribution des pays, et les occasions technologiques sont fondées sur le modèle [Energy Technology Perspectives de l'Agence internationale de l'énergie \(AIE\)](#) (page en anglais seulement). Plusieurs équipes de Gestion de placements Manuvie intègrent également d'autres scénarios et des estimations de la tarification du carbone dans leurs modèles ou élaborent des scénarios reposant sur les pires hypothèses

envisageables sur le plan des coûts. Nous cherchons à élaborer un modèle exclusif de transition climatique que nous pourrions utiliser à l'avenir.

En 2018 et en 2019, nous avons participé au groupe de travail sur les scénarios climatiques dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE – IF); nous avons contribué aux rapports [Changing Course](#) et [Changing Course: Real Estate](#), qui ont été portés à la connaissance de l'ensemble du secteur. Nous travaillons actuellement avec nos pairs à la phase II du projet pilote du [PNUE – IF](#). Cette opération s'appuiera sur la phase précédente, qui comprenait la mise au point d'un outil d'évaluation permettant aux investisseurs d'examiner les risques climatiques dans l'ensemble des portefeuilles. La phase II du PNUE – IF introduira de nouvelles méthodologies et déterminera les risques et occasions sectoriels relativement aux changements climatiques.

## Immobilier

La détermination et la compréhension des risques climatiques pour une entreprise ou un portefeuille permettent de mettre au point des ressources et des outils pour gérer efficacement ces risques et améliorer la résilience. Notre secteur de l'immobilier adopte une approche mondiale de la gestion de portefeuilles pour comprendre les menaces climatiques qui pèsent sur nous, répertorier nos pratiques et nos caractéristiques actuelles en matière de résilience, ainsi que repérer les occasions d'amélioration dans la gestion des changements climatiques.

Notre approche comprend une évaluation qui porte à la fois sur le portefeuille immobilier et les propriétés. Pour ce qui est du portefeuille, nous procédons à une analyse permettant d'évaluer nos méthodes et nos programmes actuels qui sont axés sur les risques et la résilience climatiques ou qui s'y rapportent. En ce qui concerne les propriétés, nous utilisons des modèles climatiques prévisionnels de tiers et effectuons des sondages à l'échelle des propriétés pour comprendre les risques propres aux propriétés détenues et les pratiques de résilience.

L'évaluation des actifs immobiliers comporte trois volets :

1

**Évaluation de l'exposition** – Nous utilisons des données climatiques prévisionnelles pour comprendre l'exposition aux risques physiques liés au climat selon le site.

2

**Évaluation de la sensibilité** – Nous menons un sondage auprès de nos équipes de gestion immobilière pour comprendre les caractéristiques propres aux propriétés qui augmentent les risques, comme les conditions des immeubles et leur environnement, les étages et l'équipement situés au niveau souterrain, ainsi que les événements climatiques historiques et leurs répercussions.

3

**Évaluation de la résilience** – Nous appliquons les directives et les pratiques exemplaires du secteur pour répertorier les pratiques de résilience des propriétés, comme les pratiques de gestion et de planification (p. ex., évaluation des risques, planification de la gestion des urgences, continuité des activités) et les caractéristiques physiques des immeubles. (p. ex., capteurs d'eau, obturateurs de tempête, protection contre les inondations.)

En utilisant les résultats de notre évaluation immobilière, nous avons élaboré un modèle de gestion des risques et de résilience du portefeuille qui aide notre équipe à repérer les propriétés à risque élevé et à déterminer leur niveau de préparation à ces risques.



# Gestion des risques

Gestion de placements Manuvie s'est engagée à mettre au point une approche et un cadre de gestion des risques, qui définissent la façon dont nous ciblons et gérons les risques et les occasions liés aux changements climatiques auxquels nous sommes confrontés. Notre processus de placement englobe les facteurs ESG – y compris les enjeux climatiques – de sorte à offrir aux clients des placements résilients et des résultats durables à long terme. En tant que gestionnaire d'actifs, nous exerçons nos activités et investissons dans les limites des mandats de nos clients. Nous élaborons des stratégies qui appuient les objectifs de développement durable, y compris des stratégies destinées aux investisseurs qui recherchent des émissions et une intensité de carbone moindres et qui souhaitent investir dans des sociétés qui réalisent d'importants progrès vers l'atteinte des objectifs de lutte contre les changements climatiques.

## Détecter les risques climatiques

**Notre processus de détection des risques climatiques repose sur nos politiques et nos pratiques d'engagement. De plus, nous repérons les risques climatiques en consultant de l'information publique et des sources externes, et en nous basant sur nos propres recherches, nos activités d'engagement auprès des sociétés et nos initiatives collectives.**

La politique de gestion des risques environnementaux de Manuvie, mise à jour en 2020, balise à l'échelle de l'entreprise la gestion des risques environnementaux dans nos activités commerciales. Parallèlement à ce cadre, Gestion de placements Manuvie cerne et évalue les risques climatiques en consultant de l'information publique et des sources externes, et en se basant sur ses propres recherches, ses activités d'engagement auprès des sociétés et ses initiatives collectives.

Pour mieux cerner et évaluer les risques climatiques qui pèsent sur les sociétés dans lesquelles nous investissons, nous examinons et intégrons les cotes externes et les renseignements provenant de différentes sources, nous utilisons des outils conçus pour évaluer les émissions de carbone, effectuer des analyses de scénarios et analyser les réserves de combustibles fossiles, et nous formulons des conclusions sur les risques physiques et de transition, et sur d'autres sujets liés à l'éventail des risques climatiques.

Nous obtenons également des données sur les risques climatiques dans des documents publiés par les sociétés. Parallèlement, nous pouvons communiquer avec les entreprises lorsqu'elles ne communiquent pas l'information nécessaire et dans les cas où les fournisseurs de données présentent des informations incomplètes.

Gestion de placements Manuvie a participé à diverses associations et organisations axées sur les changements climatiques qui contribuent à l'intensification des efforts de communication de l'information relative aux changements climatiques, notamment :

- [Asia Investor Group on Climate Change](#) (AIGCC)
- [CDP](#)
- [Climate Action 100+](#)
- [Institutional Investors Group on Climate Change](#) (IIGCC)
- [Projet pilote du GIFCC dans le cadre du PNUJ – IF](#)
- [Investor Advisory Group du Sustainable Accounting Standards Board](#) (SASB IAG)
- [Sustainable Forestry Initiative](#) (SFI)
- [UN PRI](#)
- [Global Real Estate Sustainability Benchmark](#) (GRESB) (immobilier et infrastructures)

### Directives complémentaires

**Nous communiquons avec les sociétés détenues, les entités détenues par des investisseurs et les sociétés de gestion immobilière pour les encourager à adopter des pratiques exemplaires en matière de communication de l'information relative aux changements climatiques.**

En nous acquittant de notre obligation fiduciaire de protéger les actifs de nos clients et d'agir dans leur intérêt, nous croyons que nos responsabilités en matière de gérance s'harmonisent avec une vision de placement à long terme. Notre processus de placement fondamental va au-delà de l'analyse des états financiers et comprend la surveillance continue des stratégies et de la structure du capital de l'entreprise ou d'une autre entité, ainsi que de sa gestion des risques ESG et des occasions connexes. Nous cherchons à intervenir auprès de ces sociétés ou entités avant et après nos investissements afin d'accroître la valeur à long terme des placements des clients. Dans le cadre de notre processus de placement, nous cherchons à être des gestionnaires actifs et efficaces au nom des clients, en effectuant des activités d'engagement et en assumant nos responsabilités de vote par procuration.

L'une de nos activités d'engagement consiste à aider les sociétés à communiquer leur information. Nous appliquons à notre processus décisionnel en matière de placement une approche fondée sur l'importance relative tout en étant conscients que certains facteurs pourraient avoir des répercussions considérables sur l'ensemble des industries et des régions. Ainsi, nous croyons que les changements climatiques et la diversité sont des sujets pratiquement universels susceptibles d'influer sur les placements dans l'ensemble des catégories d'actif, des régions et des secteurs.

À notre avis, les investisseurs peuvent jouer un rôle stratégique dans la détection et l'analyse des risques systémiques et commerciaux découlant des changements climatiques, et nous pouvons nous faire entendre afin d'améliorer les résultats tant pour nos clients que pour l'économie, l'environnement et la société. Dans notre analyse du développement durable, nous déterminons les principaux obstacles à la gérance efficace et aux améliorations, qui, selon nous, sont nécessaires maintenant à la promotion d'un meilleur fonctionnement des marchés des capitaux. Cette façon de faire facilite notre propre évaluation des risques climatiques, en plus de faire progresser le marché dans son ensemble et de réduire le risque systémique.

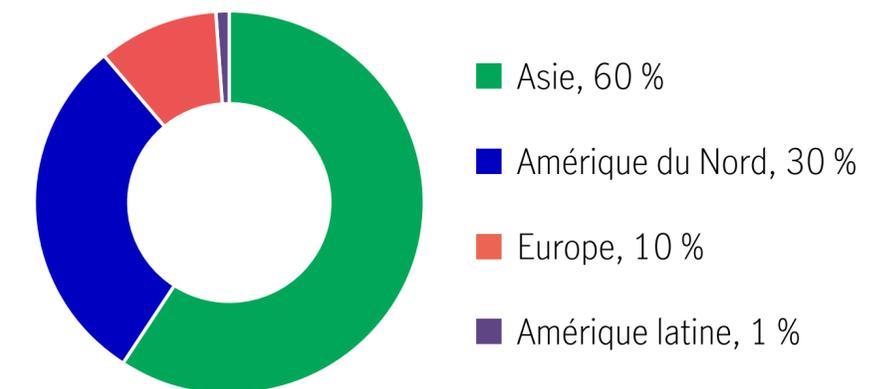
## Engagements de 2020 auprès des sociétés détenues et d'autres entités

**1 122** engagements  
totaux en 2020

**985** émetteurs  
mobilisés

**38** influenceurs, organismes  
de réglementation,  
ONG, gouvernements et  
fournisseurs mobilisés

### Mobilisation par région



Décembre 2020. Le total des pourcentages pourrait ne pas donner 100 %, car les chiffres ont été arrondis. ONG s'entend d'une organisation non gouvernementale. Les activités d'engagement concernent les émetteurs de titres à revenu fixe et d'actions cotés en bourse à l'échelle mondiale.

Le rapport complet n'est pas accessible au public. Plus de renseignements sont disponibles sur demande.

Notre participation au [Investor Advisory Group \(IAG\) du Sustainability Accounting Standards Board \(SASB\)](#) illustre bien notre engagement. L'IAG regroupe des propriétaires d'actifs, des gestionnaires d'actifs et des intermédiaires de placement à l'échelle mondiale qui reconnaissent la nécessité de divulguer aux investisseurs, d'une manière uniforme, comparable et fiable, des renseignements sur les facteurs ESG importants sur le plan financier et utiles pour la prise de décisions.

À titre de présidents du Exchanges Working Group du IAG, nous travaillons avec les bourses pour faire en sorte que l'applicabilité des normes du SASB soit reconnue à l'échelle mondiale comme élément d'un ensemble de renseignements sur les facteurs ESG de base à déclarer par les sociétés. De plus, en ce qui concerne nos engagements bilatéraux avec les sociétés, nous demandons aux émetteurs d'utiliser les normes du SASB dans leurs déclarations destinées aux investisseurs. Grâce à ces efforts collectifs, nous commençons à constater une adoption accrue des normes du SASB comme cadre de production de rapports.

Gestion de placements Manuvie participe également à plusieurs consultations réglementaires visant à promouvoir le développement durable dans tous les secteurs. En 2020, nous avons contribué à plusieurs lettres d'observations.

- [Consultation de l'UE sur la nouvelle stratégie de financement durable](#) – Cette initiative visait à encourager la résilience du système financier et la gestion des risques climatiques et environnementaux dans l'ensemble des placements. Dans nos lettres de réponse collaboratives, nous avons noté plusieurs préoccupations, notamment le fait que les gestionnaires d'actifs ont d'abord besoin d'obtenir des données normalisées et comparables de la part des émetteurs avant de pouvoir mesurer véritablement et régulièrement l'incidence de leurs portefeuilles.
- **Réglementation des fonds ESG en vertu de l'ERISA du département du Travail des États-Unis** – En 2020, le département du Travail des États-Unis a voulu modifier les règles régissant certains fonds de retraite américains (*Employee Retirement Income Security Act of 1974* [ERISA]) et l'investissement dans des produits de placement ayant des objectifs « non pécuniaires ». Nous avons

souligné que les facteurs non pécuniaires à prendre en considération, bien qu'ils soient difficilement quantifiables, peuvent représenter des facteurs financiers importants dans une décision de placement.

- [Consultation provisoire de Hong Kong sur les mesures réglementaires proposées pour lutter contre les changements climatiques](#) (page en anglais seulement) – Cette consultation a nécessité la participation du marché concernant l'information sur les changements climatiques devant être communiquée par les gestionnaires d'actifs. Nous avons encouragé l'organisme de réglementation local à adopter des normes qui respectent les exigences minimales relatives à l'étiquetage des fonds durables.

## Gérer les risques climatiques

### Nous gérons les risques climatiques à toutes les étapes de notre processus de placement

Comme l'indique notre déclaration sur les changements climatiques, il se peut que nous prenions diverses mesures pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques pour l'ensemble de nos activités et de nos placements afin d'intégrer adéquatement le risque climatique dans l'évaluation des actifs. En résumé, ces mesures concernent la répartition et la sélection des actifs, l'analyse et la recherche en matière d'investissement, le vote par procuration, la réduction des émissions directes de GES, la mise en œuvre d'excellentes pratiques de gestion du développement durable pour les actifs exploités, et la participation à des initiatives collectives sur le climat au sein de l'industrie.

En général, nous préférons mener des activités d'engagement directement auprès des sociétés pour favoriser la mise en œuvre efficace de stratégies de réduction des risques climatiques et d'adaptation, en nous réservant le droit d'éliminer une société du portefeuille.

## Risques et facteurs liés au développement durable tout au long du cycle de vie des investissements

Nos équipes de placement ont la capacité de prendre des décisions conformes à leur propre philosophie d'investissement et aux objectifs de leurs clients. Chaque équipe d'investissement est responsable de son propre processus de placement, de la recherche à la mise en œuvre. L'intégration des facteurs ESG dans les processus d'investissement est conforme à cette approche, ce qui nous permet de nous assurer de la pertinence et de l'utilité de notre analyse pour le processus d'investissement de chaque équipe. Les responsables ou les chefs des investissements de chaque catégorie d'actif supervisent les processus de chaque équipe d'investissement, ce qui comprend l'évolution de notre approche d'investissement durable.

Nous cherchons à intégrer les importants risques et occasions en matière de développement durable tout au long du cycle de vie des investissements, en tenant compte des caractéristiques de la catégorie d'actif et de la capacité d'investissement en question, ainsi que du secteur et de la région, entre autres facteurs.

## Changements climatiques et gestion des risques

Nous reconnaissons que les changements climatiques représentent l'un des principaux risques à long terme pour notre modèle d'affaires, et que leurs effets se font déjà sentir. Nous cherchons à nous tenir au courant des données scientifiques les plus fiables sur les changements climatiques et à en comprendre les répercussions sur nos placements. Le GIEC demande instamment que des mesures soient prises pour limiter le réchauffement planétaire à une hausse de 1,5 °C afin d'éviter la déstabilisation du système climatique et de réduire le risque de phénomènes météorologiques extrêmes imminents, les changements dans les systèmes alimentaires mondiaux, la perte de biodiversité et la pauvreté. [Selon le GIEC](#), « limiter le réchauffement planétaire à une hausse de 1,5 °C nécessiterait des transitions “rapides et de grande envergure” dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme ». De plus, comme l'a indiqué le

[World Resources Institute](#), « si l'objectif de 1,5 °C doit être atteint, les investissements dans les technologies énergétiques à faibles émissions de carbone et l'efficacité énergétique devront être augmentés d'un facteur approximatif de cinq d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 2015 ». Des changements aussi profonds présentent des risques et des occasions considérables pour toutes les institutions, y compris le secteur privé.

La combinaison de nos recherches fondamentales rigoureuses, de notre évaluation exclusive des facteurs ESG et des données sur le climat de nos fournisseurs externes nous permet de gérer les risques climatiques dans le respect des paramètres établis pour un produit ou une stratégie de placement en particulier.

## Collaborer avec les clients pour la réalisation de leurs objectifs liés au climat

Nous visons à offrir aux clients des investissements résilients et des résultats durables, notamment en travaillant avec eux pour la réalisation de leurs objectifs liés au climat. Nous visons également à mener des activités d'engagement auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons afin d'atteindre cet objectif. Nous avons divers projets internes pour nous aider à atteindre cet objectif.

- Formation du personnel des placements sur des sujets comme la science climatique, l'analyse et les outils disponibles
- Activités d'engagement auprès des entreprises sur la communication de l'information concernant les changements climatiques, leurs stratégies d'affaires, leur gouvernance et leurs projets de réduction des émissions ainsi que leurs progrès en ce sens
- Élaboration de stratégies qui appuient les objectifs de développement durable
- Séances d'information et production de rapports destinés à nos clients sur les risques et les occasions liés au climat
- Exploitation et réduction des émissions de nos propres actifs immobiliers, terrains forestiers exploitables et terres agricoles

## Directives complémentaires

### Les importants risques liés aux changements climatiques sont gérés en fonction de la catégorie d'actif, de la région et de la stratégie de placement sous-jacente.

Chaque équipe de placement exerce ses activités dans différents marchés et adopte une approche distincte en matière de placement. Par conséquent, chaque équipe intègre les facteurs ESG à son processus de placement selon une approche qui lui est propre. De plus, chaque équipe est responsable de l'évaluation des facteurs ESG tout au long du processus de contrôle préalable et de prise de décisions dans le but d'obtenir des rendements corrigés du risque et de préserver le capital. L'intégration des facteurs ESG dans chaque catégorie d'actif ou stratégie de placement est toujours axée sur les risques ESG importants, car, selon nous, repérer et évaluer les enjeux importants en matière de durabilité nous aide à protéger et à accroître la valeur des actifs que nous possédons ou exploitons.

En 2020, nous avons élaboré un manuel dynamique sectoriel sur les facteurs ESG et un modèle d'évaluation de l'importance destiné aux marchés publics, ce qui nous aide à cerner les problèmes importants tout en les rattachant aux états financiers d'une société. Les renseignements fournis peuvent être adaptés par les différentes équipes en fonction de leur stratégie de placement.

## Intégrer les risques climatiques

### Les risques climatiques sont intégrés dans notre gestion globale des risques, dont les lignes de défense se chevauchent

Gestion de placements Manuvie a recours à un modèle de gestion des risques à trois lignes de défense : le personnel des placements forme la première ligne, celui de la conformité et de la gestion des risques, la deuxième, et celui de l'audit, la troisième. Ces trois lignes possèdent des structures de gestion et de reddition de comptes entièrement distinctes qui assurent leur indépendance.

Nos gestionnaires de portefeuille ont la responsabilité globale d'intégrer tous les aspects des risques et des occasions liés aux changements climatiques à leurs portefeuilles; pour ce faire, ils peuvent compter sur divers outils et l'expertise des équipes de spécialistes des facteurs ESG. À cela s'ajoutent nos équipes de gestion des risques de placement, qui peuvent également s'appuyer sur un large éventail de données provenant de tiers et l'expertise des équipes spécialisées dans les facteurs ESG, et qui supervisent quotidiennement l'ensemble des risques associés à nos portefeuilles. Nous croyons que la façon la plus efficace de gérer les risques macroéconomiques (systémiques) est de collaborer avec nos pairs et avec les organismes de réglementation et d'autres ONG dans le but de favoriser une meilleure divulgation de l'information.

### La détermination des risques repose sur les données quantitatives et qualitatives provenant de plusieurs sources



Gestionnaires de portefeuille



Équipes chargées de la gestion des risques de placement et des modèles correspondants



Activités d'engagement collaboratif

Bien que les risques – et plus particulièrement les risques systémiques tels que les changements climatiques – ne puissent jamais être entièrement écartés des portefeuilles de placements et des activités commerciales, nous croyons que notre processus de gestion des risques imbriqué nous aide à comprendre la portée de ces risques dans les portefeuilles de nos clients et les actifs que nous possédons ou exploitons.

## Forums sur la gestion des risques dans les catégories d'actif public

Forum	Discussions sur les risques	Responsabilité
Surveillance des risques du portefeuille	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque propre au titre</li> <li>• Erreur de suivi et sources de risques courants</li> <li>• Constitution du portefeuille</li> <li>• Répartition sectorielle et régionale</li> <li>• Pondération et liquidité</li> </ul>	Équipe de risque du placement
Groupe de travail sur les facteurs ESG d'Amérique du Nord et d'Asie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre la mise en œuvre du cadre ESG lors de la recherche et de la gestion de portefeuille</li> <li>• Soulever des questions sur les facteurs ESG propres au portefeuille et examiner l'évaluation des facteurs ESG des titres à revenu fixe</li> <li>• Faire connaître les activités d'engagement relatives aux facteurs ESG</li> <li>• Séances d'information sur les principaux enjeux de développement durable animées par des spécialistes externes</li> </ul>	Présidence et supervision assurées par des gestionnaires de portefeuille et des analystes
Comités de l'investissement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signaler les risques à la haute direction, y compris le chef de la direction</li> <li>• Superviser les progrès du programme d'investissement durable</li> </ul>	Chefs de la direction des marchés publics et privés, dirigeants d'unités interfonctionnelles principaux et membres de l'équipe ESG
Examen trimestriel des facteurs ESG du portefeuille	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cerner les risques et les occasions liés aux facteurs ESG au sein des portefeuilles et des actions</li> <li>• Effectuer et surveiller l'analyse des scénarios climatiques pour chaque portefeuille et discuter des sociétés à risque élevé</li> <li>• Mettre à jour les activités d'engagement des sociétés individuelles liées aux facteurs ESG</li> </ul>	Gestionnaire de portefeuille

## Immobilier

Les changements climatiques devraient accroître la gravité et la fréquence de plusieurs catastrophes naturelles et dangers météorologiques. Ces risques climatiques physiques comprennent les événements ponctuels comme les inondations et les tempêtes, ainsi que les effets chroniques comme les sécheresses et les hausses de température.

En 2019, nous avons commencé à évaluer les risques physiques liés aux changements climatiques pour nos biens immobiliers en mettant à l'essai un modèle de valeur à risque relatif aux changements climatiques ainsi qu'en participant à une analyse de scénarios et à un [rapport d'orientation](#) produit par le GIFCC. Notre participation s'est inscrite dans le cadre de l'équipe de direction du PNUE – IF.

Poursuivant sur cette lancée, en 2020, nous avons mené notre propre étude des risques à l'échelle du portefeuille. En nous appuyant sur des données de tiers combinant des données historiques et les résultats de modèles climatiques prévisionnels, nous avons évalué sept risques distincts : les inondations, les tempêtes de vent extrêmes, les feux de forêt, l'élévation du niveau de la mer, les sécheresses, le stress thermique et les tremblements de terre. Cet exercice nous a permis de produire des profils de risque complets jusqu'en 2040. La majeure partie du portefeuille ne présentait aucun risque ou présentait un risque modéré; les risques de sécheresse, de stress thermique et de feux de forêt étaient les plus élevés, en moyenne, dans l'ensemble des portefeuilles.

Pour comprendre encore mieux notre exposition aux risques, nous avons également sondé l'ensemble de notre portefeuille pour connaître les mesures de résilience. Les mesures de résilience sont les caractéristiques et les pratiques des propriétés qui nous aident à nous préparer à ces risques physiques liés aux changements climatiques et à les atténuer. En 2020, Gestion de placements Manuvie a obtenu, pour son portefeuille immobilier mondial, une note de résilience de 86 sur 100 lors de [l'évaluation du GRESB](#); nous nous sommes ainsi situés au 3<sup>e</sup> rang sur 13 parmi nos pairs et bien au-dessus de la moyenne de notre groupe de pairs – les gestionnaires de portefeuilles immobiliers (immeubles de bureaux ou industriels) mondiaux ou diversifiés – qui est de 62.

Les résultats de nos sondages sur la résilience consistent en un inventaire des

mesures de résilience standard que nous avons entrepris de mettre en œuvre – et de surveiller – dans l'ensemble de notre portefeuille. Pour ce faire, nous ajoutons une nouvelle norme de résilience à nos Normes de durabilité des immeubles existantes.

L'évaluation de nos risques climatiques physiques et de notre résilience est conforme aux recommandations du GIFCC. Plus important encore, elle nous aide à gérer les risques à long terme – la bonne chose à faire pour tout propriétaire et gestionnaire d'immeuble responsable.

## Terrains forestiers exploitables et agriculture

Dans le cadre de nos activités forestières et agricoles, nous avons effectué nos premières analyses qualitatives de scénarios liés au climat en 2020, qui ont porté sur les éventuelles répercussions transitoires et physiques selon un scénario de fortes émissions de carbone et un scénario de faibles émissions de carbone. Le volet transition des analyses a reposé sur des [scénarios tirés du rapport World Energy Outlook 2019 de l'AIE](#) (page en anglais seulement), alors que le volet physique est fondé sur les [trajectoires représentatives de l'évolution des concentrations \(RCP\) établies par le GIEC](#) (page en anglais seulement). Le scénario de fortes émissions de carbone a accentué les répercussions physiques dans le cas de la trajectoire RCP 8.5 et a utilisé le scénario des politiques déclarées des WEO de l'AIE pour les éléments liés à la transition. Le scénario de faibles émissions de carbone a accentué les répercussions liées à la transition dans le scénario du développement durable des WEO de l'AIE et a utilisé la trajectoire RCP 4.5 pour les éléments physiques. Une analyse exhaustive des scénarios, portant sur l'ensemble du portefeuille et appliquée à nos actifs forestiers et agricoles, nécessite des données exactes et à long terme propres aux régions et des modèles de transition propres aux secteurs. À l'heure actuelle, les données sur les actifs forestiers et agricoles reconnues mondialement et examinées par des pairs sont limitées, mais nous étudions des moyens d'obtenir ou de produire des informations adaptées aux scénarios pertinents pour les secteurs afin d'obtenir des résultats plus complets à l'avenir.

Les résultats de l'étude de cas effectuée dans les analyses de scénarios pour le secteur de l'agriculture en Californie font ressortir les répercussions physiques dans le scénario d'émissions élevées et les répercussions liées à la transition dans le scénario de faibles émissions.

# Analyse des scénarios des études de cas : Agriculture en Californie

## Scénario d'émissions élevées de CO<sub>2</sub>

### Répercussions physiques

Hausse des températures moyennes (hausse médiane des températures planétaires de 3,7 °C d'ici 2100)

Risque accru d'incendies de forêt

Changements dans les aires naturelles et transformation des biomes

Changements concernant les précipitations, ainsi que la disponibilité et la qualité de l'eau

- Variabilité accrue de la disponibilité
- Fonte plus hâtive des accumulations de neige
- Épuisement des aquifères
- Précipitations plus abondantes
- Augmentation de l'intensité des pluies

Élévation mondiale du niveau médian des océans de 0,63 m d'ici 2100.

### Répercussions liées à la transition

Probabilité accrue de renforcement de la réglementation relative à la consommation d'eau

### Répercussions sur l'entreprise

- Les répercussions des hivers plus cléments sur les colonies d'abeilles doivent faire l'objet d'un suivi.
- La principale répercussion potentielle de la hausse des températures moyennes se fait sentir pendant les heures de refroidissement; le réchauffement accru et la diminution des heures de refroidissement peuvent provoquer des déplacements vers le nord.

- Risque d'altération des vignes par la fumée.
- Risque que la fumée fasse écran à la lumière du soleil et compromette la vitesse de séchage des amandes.

- Le risque de transformation des biomes devrait se faire sentir dans l'écosystème entourant les terres agricoles plutôt que de toucher directement les actifs. Il faudrait que ces répercussions fassent l'objet d'un suivi.

- Les cultures nécessiteront des quantités d'eau plus grandes. L'accumulation de neige est un important réservoir d'eau naturelle qui peut se tarir.
- En raison des tempêtes plus fortes, l'eau de ruissellement peut être emportée vers la mer plutôt que de pénétrer dans le sol, ce qui nuit à la recharge des aquifères.
- Les facteurs de stress liés à l'eau sont appelés à s'intensifier. Dans les cas graves, les pénuries d'eau peuvent nécessiter le déplacement de certains actifs vers des régions où l'eau est plus abondante.

Répercussions faibles ou nulles sur nos actifs actuels; augmentation possible de la salinisation de certains aquifères. Doit faire l'objet d'un suivi.

### Répercussions sur l'entreprise

La réglementation de l'eau se généralisera probablement en Californie au cours des prochaines décennies. Cela risque de faire augmenter les frais d'exploitation, mais peut également empêcher la constitution de réserves d'eau.

## Analyse des scénarios des études de cas : Agriculture en Californie (suite)

### Scénario de faibles émissions de CO<sub>2</sub>

#### Répercussions liées à la transition

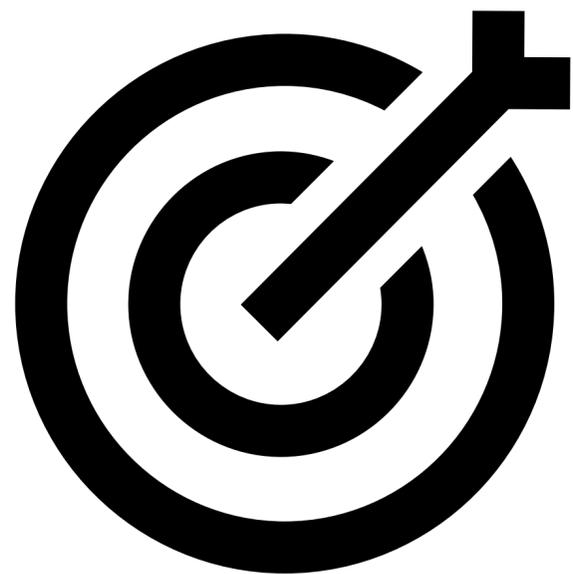
Tarification du carbone (100 \$/t CO<sub>2</sub> d'ici 2030 et 140 \$/t CO<sub>2</sub> d'ici 2040 dans les pays développés)

Énergie renouvelable (déploiement accru, y compris de la bioénergie)

#### Répercussions sur l'entreprise

- Risque d'augmentation des charges d'exploitation attribuable à la tarification du carbone, qui pourrait être transféré aux consommateurs, selon les pressions exercées sur les prix (p. ex., plafonds de tarifs liés à la substitution).
- Occasion de monétiser la séquestration du carbone dans le sol dans un contexte de hausse des prix du carbone.

- La hausse de la demande de biocarburants offre des occasions d'expansion par l'exploitation de nouvelles cultures et la pénétration d'un nouveau marché.
- La diminution projetée des prix de l'énergie renouvelable pourrait offrir l'occasion d'installer des microréseaux sur place afin de réduire les coûts énergétiques.



# Paramètres et cibles

## Paramètres utilisés

**Nous utilisons divers paramètres pour gérer notre conformité aux normes climatiques, notamment les placements verts, l’empreinte carbone des entreprises, le potentiel de réchauffement du portefeuille, les risques climatiques souverains et les émissions à l’échelle de la stratégie.**

En plus de la valeur exposée aux risques climatiques, nous utilisons une variété de paramètres pour gérer et surveiller notre conformité, et celle des sociétés et des actifs dans lesquels nous investissons, à l’objectif de l’Accord de Paris de limiter l’augmentation de la température moyenne de la planète à bien moins que 2 °C d’ici la fin du 21<sup>e</sup> siècle. Nous utilisons également ces paramètres pour gérer et surveiller les effets financiers potentiels des changements climatiques sur nos activités. En comprenant les avantages et les limites des outils que nous utilisons, nous sommes en mesure d’analyser les risques et les occasions qui se présentent. Certains des paramètres que nous utilisons sont les suivants :

- **Placements verts** – Nous faisons le suivi de nos investissements dans des immeubles certifiés conformes à une norme de construction écologique, des actifs forestiers et agricoles certifiés, et des infrastructures d’énergie renouvelable; notre stratégie d’obligations asiatiques durables prévoit également une part d’obligations vertes.
- **Empreinte carbone** – Nous calculons les inventaires annuels des émissions de GES et de carbone des terrains forestiers, des terres agricoles et des biens immobiliers dans lesquels nous investissons, et pour certains portefeuilles d’actifs des marchés publics, nous utilisons parfois 1) l’exposition aux réserves de combustibles fossiles, 2) l’information sur les émissions pour évaluer l’incidence d’une éventuelle augmentation du prix du carbone ou du risque de transition, ou 3) les données pondérées sur l’intensité de carbone moyenne (t. éq. CO<sub>2</sub>/M\$ de ventes) pour évaluer l’efficacité relative des émissions.
- **Potentiel de réchauffement du portefeuille** – Nous nous servons de la mesure du [potentiel de réchauffement du portefeuille de Carbon Delta](#) (page en anglais seulement), société de MSCI et spécialiste en science climatique, pour évaluer la conformité de nos portefeuilles d’actions et de titres à revenu fixe des marchés publics avec l’Accord de Paris. Cette méthodologie axée sur le potentiel de réchauffement prend en compte les émissions de portée 1 ainsi que les revenus provenant des technologies à faibles émissions de carbone pour établir des perspectives.
- **Modèle de facteurs ESG pour les dettes souveraines** – Notre modèle exclusif de facteurs ESG pour les dettes souveraines nous permet de suivre les risques liés au climat – y compris l’évolution de ces risques – pour 200 pays et territoires.
- **Surveillance des émissions à l’échelle de la stratégie** – Nous mesurons les émissions à l’échelle de la stratégie afin de mieux comprendre et d’intégrer les risques liés aux perturbations des activités, aux actifs en difficulté ou non fonctionnels et à la réglementation, entre autres, ainsi que les risques de transition découlant des changements climatiques.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos pairs, des universitaires, des organismes professionnels, des organismes de réglementation, des gouvernements et des organismes internationaux pour perfectionner nos outils et notre approche. Par exemple, nous sommes membres du [projet pilote du PNUJ – FI](#) et du [Investment Leaders Group](#), chapeauté par le Cambridge Institute for Sustainability Leadership. Nous avons également établi un partenariat étroit avec le MIT dans le cadre du [Joint Program](#) on the Science and Policy of Global Change, qui permet aux responsables d'avoir accès à des données, à des analyses, à des projections et à des outils de modélisation axés sur les changements climatiques et leurs répercussions, au moyen de modèles économiques et de modèles de système Terre de pointe.

### **Directives complémentaires**

**Comme ces paramètres changent au fil du temps, nous nous attendons à intégrer un plus grand nombre de paramètres prévisionnels, de données propres à un endroit précis et de données sur les émissions de portée 3.**

Nous avons ajouté un autre paramètre dans un portefeuille d'actions thématiques axé sur les changements climatiques, soit le suivi des sociétés en portefeuille qui se sont fixé des cibles dans le cadre de la [Science Based Targets initiative](#) (SBTi). Notre stratégie d'actions liées au climat se fonde sur ce paramètre pour évaluer les paramètres climatiques prévisionnels en plus des émissions actuelles et passées. L'intégration de paramètres prévisionnels est l'un des aspects sur lesquels nous comptons miser dorénavant; plus précisément, nous avons l'intention d'examiner de plus près les trajectoires sectorielles à fortes émissions qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et ceux de carboneutralité. Les paramètres sur l'intensité des émissions sectorielles en ce qui concerne l'unité plutôt que les revenus figureront probablement parmi les aspects à améliorer.

Nous nous attendons également à ce que les risques climatiques physiques continuent d'évoluer. Comme cela dépend dans bien des cas des données propres à un endroit précis, nous avons pris contact avec des fournisseurs de données pour

obtenir des renseignements et des commentaires à mesure qu'ils développeront ces bases de données. De plus, comme les sociétés sont de plus en plus nombreuses à mesurer leurs émissions de portée 3 et à produire des rapports connexes, nous croyons que la qualité de ces données s'améliorera. Veuillez également vous reporter à la section sur la stratégie et la gouvernance du [rapport d'évaluation des PRI](#), qui explique plus en détail les paramètres climatiques, et aux directives énoncées dans le document « Asset Management & Custody Activities: Sustainability Accounting Standard » du [SASB](#) (page en anglais seulement).

### **Émissions et risques**

**Par l'intermédiaire de son portefeuille d'actifs réels, Gestion de placements Manuvie a permis à Manuvie de parvenir à la carboneutralité dans le cadre de ses activités et continuera de l'aider à réduire ses émissions globales.**

Pour ce qui est des portefeuilles gérés pour le compte de tiers, nous utilisons divers outils de gestion des risques physiques et de transition dans l'ensemble de nos portefeuilles. Ces outils comprennent l'analyse de scénarios et la détermination de l'empreinte carbone, ainsi que des paramètres comme les réserves de combustibles fossiles, les cibles de réduction de carbone de sociétés avant-gardistes, les revenus tirés d'activités écologiques et les trajectoires de réduction sectorielles.

En tant que propriétaires d'actifs, exploitants et investisseurs, nous évaluons le risque climatique et utilisons notre influence pour encourager les sociétés dans lesquelles nous investissons à réduire leurs émissions de GES et à adapter leurs modèles d'affaires aux réalités des changements climatiques. Nous collaborons également avec d'autres investisseurs et experts de l'industrie pour lutter contre les changements climatiques à plus grande échelle. En collaborant avec d'autres investisseurs, nous amplifions notre incidence potentielle sur la réduction des risques systémiques liés aux changements climatiques et nous prenons conscience des avantages économiques de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

## Émissions et retraits

Gestion de placements Manuvie définit ses limites organisationnelles au moyen de l'approche des contrôles opérationnels visant les émissions de portée 1 et 2, conformément au [Protocole des GES](#). Dans le cadre de l'approche des contrôles opérationnels, une société est responsable de 100 % des émissions de GES provenant des activités sur lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel, quelle que soit la propriété financière de l'entité. Il ne tient pas compte des émissions de GES provenant des activités dans lesquelles la société détient une participation, mais sur lesquelles elle n'a aucun contrôle opérationnel. Par conséquent, l'information publiée par Gestion de placements Manuvie porte sur les émissions provenant de ses actifs réels (terrains forestiers, terres agricoles et biens immobiliers), puisqu'elle exerce un contrôle opérationnel sur ceux-ci.

## Émissions provenant des terrains forestiers, terres agricoles et biens immobiliers

	2020
<b>Émissions de portée 1</b> (t éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>1</sup>	<b>141 759</b>
Immobilier	28 721
Terrains forestiers	76 753
Agriculture	36 285
<b>Émissions de portée 2</b> (en fonction de l'emplacement) (t éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>1</sup>	<b>108 660</b>
Immobilier	98 483
Terrains forestiers	0
Agriculture	10 177

Source : Gestion de placements Manuvie, 2021.

<sup>1</sup> Ces données comprennent les actifs sur lesquels Gestion de placements Manuvie exerce un contrôle opérationnel et qui sont gérés pour le compte de Manuvie, ainsi que ceux gérés pour le compte de clients tiers. Elles excluent les biens immobiliers loués par Gestion de placements Manuvie ou Manuvie auprès de tiers. Lorsqu'ils sont importants, les gaz à effet de serre (GES) suivants sont pris en compte conformément au Protocole des GES : dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), méthane (CH<sub>4</sub>), oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O), hydrofluorocarbones (HFC), hydrocarbures perfluorés (PFC) et hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>).

Nous prévoyons fournir des estimations des émissions de portée 3 des portefeuilles gérés par Gestion de placements Manuvie pour le compte de nos clients dans notre rapport de 2021. Les émissions de nos portefeuilles d'actifs forestiers et agricoles figurent dans notre [Rapport sur le développement durable et l'investissement responsable dans les exploitations forestières et agricoles](#).

## Terrains forestiers exploitables et agriculture

Les données sur l'élimination de carbone par les terrains forestiers tiennent compte de l'augmentation annuelle du stock de carbone dans l'inventaire forestier sur pied (croissance biogénique), ainsi que du carbone stocké dans les produits forestiers récoltés au cours d'une année donnée. En raison des variations d'une année à l'autre présentes dans les méthodologies d'estimation de l'inventaire forestier et les calendriers de récolte, nous publions une moyenne sur cinq ans de l'élimination de carbone. Les données sur l'élimination de carbone par les terrains forestiers ont été vérifiées par un tiers indépendant, conformément au [Protocole des GES](#) (page en anglais seulement) et à la [norme ISO 14064-3:2006](#). Les données sur le retrait de carbone par les actifs agricoles (c.-à-d. la séquestration du carbone dans le sol) ne sont pas vérifiées en raison du degré élevé d'incertitude découlant de l'insuffisance des normes de quantification.

### Données sur le retrait de carbone par les actifs réels de Gestion de placements Manuvie<sup>1</sup>

	2020	2019	2018
<b>Retrait total de carbone des activités agricoles et forestières (t éq. de CO<sub>2</sub>, moyenne mobile sur 5 ans)</b>	<b>-2,24</b>	<b>-3,14</b>	<b>-5,96</b>
Actifs de Manuvie seulement	-1,38	-1,92	-2,32
Actifs de tiers	-0,86	-1,22	-3,64

Source : Gestion de placements Manuvie, 2021.

## Information sur les GES de Manuvie

Manuvie publie les données sur ses émissions de GES dans son [rapport annuel sur le développement durable](#) et dans le cadre du CDP, une base de données mondiale. Cette information comprend ce qui suit :

- Les émissions de portée 1 et 2 de Manuvie issues des activités sur lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel
- Les émissions de portée 3 causées par les déplacements d'affaires, les sites d'enfouissement et l'élimination de carbone dans les activités liées à l'agriculture et aux terrains forestiers de Gestion de placements Manuvie

Les émissions de Manuvie sont calculées selon le Protocole des GES et sont vérifiées par un tiers dans le cadre d'une procédure d'assurance limitée.

<sup>1</sup> L'élimination annuelle tient compte de l'augmentation annuelle du stock de carbone dans l'inventaire forestier sur pied (croissance biogénique), ainsi que du carbone stocké dans les produits forestiers récoltés au cours de l'année visée.

## Immobilier

Émissions de gaz à effet de serre <sup>1</sup>	2020	2019	2018	2017
Émissions de la portée 1 (t éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>2</sup>	28 721	33 558	31 403	28 492
Émissions de la portée 2 (t éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>3</sup>	98 483	117 263	148 519	146 904
Intensité des GES (kg d'éq. CO <sub>2</sub> /pi <sup>2</sup> )	4,0	4,7	5,0	5,1

Source : Gestion de placements Manuvie, 2021. **1** Émissions en fonction de l'emplacement. Les données de 2019 à 2017 ont été reformulées en raison des mises à jour des données et des aires des propriétés. **2** La portée 1 comprend les émissions attribuables au gaz naturel, au diesel et aux frigorigènes. Les émissions attribuables aux frigorigènes et au diesel n'ont été incluses que pour 2019 et 2020. **3** La portée 2 comprend les émissions provenant de l'électricité et de la vapeur achetées.

Pour atténuer les effets des changements climatiques, la division Immobilier de Gestion de placements Manuvie s'est engagée à réduire ses émissions de GES et à adopter des sources d'énergie à faibles émissions de carbone.

En 2020, les émissions totales de GES du portefeuille de placements immobiliers se sont établies à 127 205 tonnes métriques d'équivalent en dioxyde de carbone (t éq. CO<sub>2</sub>), en baisse de 23 617 t éq. CO<sub>2</sub> par rapport au niveau de 2019. De plus, nous avons acheté 48 550 mégawattheures d'énergie renouvelable dans l'ensemble de notre portefeuille. Nos émissions en 2020 ont diminué en partie en raison d'une consommation moindre d'énergie dans un contexte où plus d'employés ont fait du télétravail et où des améliorations ont été apportées aux projets d'économies d'énergie. En 2020, nous avons effectué des audits des émissions de carbone de certaines propriétés pour mieux évaluer les possibilités de réduction des émissions de GES, et avons fixé une cible de réduction de l'intensité carbone de 80 % en 2050 pour les immeubles dont nous avons un contrôle opérationnel\*.

### Directives complémentaires

**Utiliser les données pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans toutes les catégories d'actif – Nous continuons de fournir des précisions sur l'empreinte carbone, notamment l'intensité de carbone moyenne pondérée et divers autres paramètres liés aux changements climatiques.**

Les études de cas suivantes illustrent la façon dont nous y parvenons dans toutes les catégories d'actif et régions, dans les stratégies de titres à revenu fixe et d'actions, ainsi que dans les stratégies thématiques et celles intégrant les facteurs ESG.

\* La cible vise à réduire l'intensité des émissions de portée 1 et 2 des propriétés dont nous avons le contrôle opérationnel.

# Étude de cas

## Gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques au moyen des actifs forestiers et agricoles

Dans le cadre de nos placements dans des actifs forestiers et agricoles, nous utilisons divers paramètres pour évaluer le succès de nos efforts liés au climat, à commencer par les rendements corrigés du risque de nos clients, qui nous procurent la mesure la plus complète de l'efficacité de la gestion des actifs de nos clients, y compris le degré d'efficacité avec lequel nous gérons les risques et les occasions liés au climat. En fin de compte, notre rendement à l'égard de ces paramètres reflète notre rôle fiduciaire dans la gestion des actifs conformément aux objectifs des investisseurs : ainsi, la quantité de carbone séquestrée dans nos terrains est dictée par la manière dont nous gérons ces terrains. Nous visons à offrir aux investisseurs, dans le cadre du lancement de notre initiative de placement centrée sur les répercussions, la possibilité que la séquestration du carbone ait préséance sur les rendements financiers; pour les investisseurs qui opteraient pour cette formule, les taux de séquestration seraient différents de ceux qui s'appliquent aux placements immobiliers dont le rendement financier est optimisé. Nos équipes responsables des terrains forestiers et des terres agricoles privilégient et encouragent la gérance climatique. Le rendement en matière de gérance climatique représente 20 % de la rémunération annuelle au titre du programme d'encouragement des employés et est fondé sur des audits de la certification de développement durable exécutés par des tierces parties et sur l'intégration des critères ESG dans le contrôle préalable des acquisitions. Bien que nous rendions compte de divers paramètres dans notre [Rapport 2020](#) sur le développement durable et l'investissement responsable dans les exploitations forestières et agricoles, les renseignements scientifiques sur la manière dont les changements climatiques influent sur les actifs biologiques – de même que la manière dont ces actifs agissent sur les changements climatiques et notre capacité de quantifier leur incidence – ont accusé un retard dans le passé par rapport aux informations provenant d'autres secteurs en raison de leur complexité. C'est pourquoi nous suivons de près les débats sur de multiples forums de discussion internationaux, qui peuvent nous fournir l'éclairage nécessaire pour évaluer de manière plus exhaustive les risques et les occasions liés au climat dans nos catégories d'actif.

Le tableau ci-dessous fait état des émissions et des absorptions de GES par nos activités forestières et agricoles, selon la portée, de 2017 à 2020. Ces résultats sont fondés sur le document [Greenhouse Gas Protocol Agricultural Guidance du World Resource Institute](#) et les [Lignes directrices du GIEC](#). Veuillez noter que, compte tenu de certaines lacunes et limitations actuelles des stocks, nous ne prétendons pas respecter strictement ces normes et lignes directrices.

## Émissions et absorptions de GES par nos activités forestières et agricoles<sup>1,2</sup>

	2017	2018	2019	2020
Total des émissions de portée 1 (t éq. CO <sub>2</sub> )	38 000	38 000	65 000	113 000 <sup>3</sup>
Total des émissions de portée 2 (t éq. CO <sub>2</sub> )	17 000	16 000	41 000	11 000
Total des émissions de portée 3 (t éq. CO <sub>2</sub> )	320 000	328 000	426 000	386 000
Réduction totale des émissions de gaz à effet de serre (tonnes métriques de CO <sub>2</sub> , moyenne mobile sur 5 ans)	8,2 M	6,0 M	3,1 M	2,2 M
Forêts – tonnes métriques de CO <sub>2</sub> stockées dans des produits forestiers récoltés en 2020	4,2 M	3,8 M	3,2 M	2,9 M
Forêts – superficie productive nette récoltée chaque année	2,95 %	2,76 %	3,32 %	2,75 %
Forêts – crédits de carbone vendus (cumulatifs, tonnes métriques de CO <sub>2</sub> )	4,1 M	4,9 M	6,1 M	6,1 M

Source : Manuvie, 2021. **1** Nous utilisons une approche tenant compte des limites des contrôles opérationnels pour calculer notre inventaire des gaz à effet de serre. En ce qui concerne notre inventaire de 2020, toutes les données relatives aux émissions de portée 1, 2 et 3 et aux absorptions de CO<sub>2</sub> par les forêts ont été vérifiées par un tiers indépendant. Nous avons choisi de ne pas faire vérifier nos données sur l'élimination de carbone dans le sol cette année, puisque la publication de ces données est facultative selon le Protocole des gaz à effet de serre. Les méthodes de quantification du carbone dans le sol continuent de se perfectionner. Dès qu'une méthode suffisamment précise et pratique à mettre en œuvre sera définie, nous avons l'intention de l'inclure dans nos vérifications des années à venir. **2** Les émissions de portée 1 sont les émissions directes de sources que nous contrôlons. Elles comprennent les émissions de terrains forestiers provenant de la fertilisation et des brûlages dirigés, ainsi que les émissions de terres agricoles attribuables à la fertilisation et à la combustion de carburant dans les fermes que nous exploitons. Les émissions de portée 2 sont les émissions indirectes résultant de la consommation d'énergie achetée. Aucune émission liée à l'électricité ne provient de nos activités forestières; les émissions de portée 2 provenant de l'agriculture sont associées à l'alimentation électrique des ateliers et des pompes d'irrigation sur nos fermes. Les émissions de portée 3 sont les émissions indirectes dans la chaîne de valeur. Les émissions des terrains forestiers associées aux récoltes sont considérées comme des émissions de portée 3 étant donné que les récoltes sont effectuées par des entrepreneurs. Les émissions de portée 3 attribuables à l'agriculture comprennent toutes les émissions des fermes que nous louons. **3** D'importantes améliorations ont été apportées à la méthodologie pour l'inventaire de 2020, ce qui a permis d'accroître l'exactitude et l'exhaustivité par rapport aux années précédentes. L'augmentation des émissions de portée 1 en 2020 est entièrement attribuable à une amélioration de la méthodologie applicable aux terrains forestiers, qui inclut désormais les émissions provenant des engrais et des brûlages dirigés.

De nouvelles normes relatives à la comptabilisation des GES par les grandes sociétés relativement à l'affectation des terres sont en cours d'élaboration dans le Protocole des GES mis en place par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development. Nous suivons attentivement l'évolution des progrès accomplis et nous prévoyons de divulguer nos émissions de GES en fonction des nouvelles normes une fois qu'elles auront été produites. De plus, nous suivons de près l'élaboration d'un guide pour la quantification des émissions de GES par le [Partnership for Carbon Accounting Financials](#) afin de nous assurer que nos paramètres sont compatibles avec les normes utilisées dans les méthodologies financées de quantification des émissions. L'harmonisation de nos méthodologies de mesure garantit que nos clients peuvent constater l'avantage de l'absorption du carbone par les actifs forestiers et agricoles dans la déclaration de leurs propres émissions. Elle permet de produire de tels rapports au moyen de l'approche de quantification des émissions alignée sur des normes rigoureuses et mondialement reconnues que nous adoptons dans nos activités de gestion.

# Étude de cas

## Stratégie d'actions américaines intégrant les facteurs ESG

Nous évaluons les émissions et l'empreinte carbone d'une stratégie d'actions américaines qui applique une approche d'intégration des facteurs ESG. Le portefeuille applique une approche de recherche fondamentale approfondie combinée à une évaluation des facteurs ESG qui comprend les risques et les occasions liés au climat. Bien que la stratégie ne prévoit pas d'objectifs climatiques précis, cette intégration a donné lieu à des placements dans des entreprises offrant des services de stockage d'énergie, des biocarburants de remplacement, des technologies d'efficacité énergétique et des systèmes à hydrogène. Le portefeuille affiche moins d'émissions de portée 1 et 2 par tranche de 1 million de dollars investis que l'indice de référence. Les émissions en aval de portée 3 sont légèrement plus élevées, principalement en raison de la surpondération de deux des plus grands détaillants du monde dans la stratégie. Les émissions en aval comprennent le traitement en fin de vie de certains produits, l'utilisation de produits vendus et les émissions provenant d'actifs loués. Leur valorisation a été rajustée pendant le processus d'intégration des facteurs ESG, mais l'équipe estime que leur cours demeure inférieur à la valeur intrinsèque; de plus, leurs plans de transition sont examinés d'un point de vue prévisionnel et pris en compte lors d'activités d'engagement.

### Mesure de l'empreinte carbone selon la pondération du portefeuille

	Catégorie	Stratégie d'actions américaines	Couverture*	Indice de référence	Couverture**	Comparaison
<b>Émissions de carbone</b>	Portée 1 et 2	<b>25,2</b>	100,0 %	<b>53,1</b>	99,8 %	<b>-52,5 %</b>
Tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub> /M\$ investis	Portée 3 – en aval	<b>64,1</b>	100,0 %	<b>76,7</b>	99,8 %	<b>-16,4 %</b>
Répartition par investisseur : capitalisation boursière	Portée 3 – en amont	<b>173,1</b>	100,0 %	<b>140,4</b>	99,8 %	<b>23,2 %</b>

Sources : MSCI et Carbon Delta, juillet 2021. \* Disponibilité des données liées aux émissions de carbone des titres (stratégie). \*\* Disponibilité des données liées aux émissions de carbone (indice de référence).

En utilisant la valeur exposée aux risques climatiques, nous observons une cohérence en ce qui concerne les données sur l'intensité de carbone plus faible, et le risque de transition climatique du portefeuille est estimé à moins de 2 % sur une base équilibrée. Pour ce qui est des placements de ce portefeuille, la plupart des risques de transition proviennent des secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière.

En ce qui concerne le risque physique lié aux changements climatiques, il est essentiellement associé à la chaleur extrême. Parmi les vulnérabilités des sociétés sous-jacentes à la chaleur extrême, notons la hausse des coûts de refroidissement et la baisse de productivité de la main-d'œuvre.

Nous avons examiné le même portefeuille sous l'angle de l'intensité de carbone moyenne pondérée, et les émissions des sociétés composant le portefeuille ont été rajustées en fonction des ventes et pondérées en fonction de leur importance. L'exercice a donné lieu à une moins grande différence dans les émissions en aval de portée 3, probablement en raison de la normalisation des ventes, ce qui aide à comparer des entreprises de différentes tailles. Cette donnée peut être considérée comme une mesure de l'efficacité des émissions par unité de vente. On pourrait croire que les émetteurs des titres en portefeuille gèrent bien leurs émissions en moyenne par rapport à l'indice de référence, surtout lorsqu'on met l'accent sur les émissions de portée 1 et 2, sur lesquelles les sociétés exercent davantage de contrôle direct.

### Intensité de carbone moyenne pondérée

	Catégorie	Stratégie Actions américaines	Couverture*	Indice de référence	Couverture**	Comparaison
Émissions de carbone Tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub> / M\$ de ventes	Portée 1 et 2	64,6	100,0 %	139,9	99,8 %	-53,8 %
	Portée 3 – en aval	202,6	100,0 %	240,8	99,8 %	-15,9 %
	Portée 3 – en amont	283,7	100,0 %	263,8	99,8 %	7,5 %

Sources : MSCI et Carbon Delta, juillet 2021. \* Disponibilité des données liées aux émissions de carbone des titres (stratégie). \*\* Disponibilité des données liées aux émissions de carbone (indice de référence).

# Étude de cas

## Titres à revenu fixe durables des marchés publics asiatiques

Nous évaluons également les émissions et l'empreinte carbone d'une stratégie d'obligations asiatiques dont l'un des thèmes principaux est axé sur l'atténuation des changements climatiques. Cette stratégie s'appuie sur l'intégration des facteurs ESG en évitant les sociétés qui agissent à l'encontre des objectifs climatiques en produisant du charbon thermique. Elle investit aussi activement dans des obligations vertes et durables ainsi que dans des émetteurs qui, selon nous, présentent un profil environnemental de premier ordre. Nous communiquons avec les sociétés en portefeuille au sujet de leurs stratégies climatiques, ce qui nous aide également à améliorer nos recherches et à mieux comprendre leurs activités.

## Stratégie d'obligations asiatiques

**Intégration des facteurs ESG** – Nous croyons que les critères ESG ne sont pas évalués efficacement. Nous intégrons pleinement ces critères dans notre méthode de placement éprouvée à quatre étapes.

**Sélection normative** – Éviter l'incidence négative en excluant délibérément les armes controversées, l'alcool, le tabac, les jeux de hasard, les divertissements pour adultes, l'exploitation du charbon thermique, les sociétés qui contreviennent au Pacte mondial des Nations unies.

**Biais positifs** – En utilisant nos analyses de crédit exclusives, nous mettons l'accent de façon active sur les émetteurs de premier ordre\* affichant une intensité de risque ESG moindre.

**Obligations liées aux facteurs ESG** – Exposition active aux obligations liées aux facteurs ESG (actuellement de 35 %) (p. ex., obligations vertes, sociales et durables). Soutien de l'innovation du marché dans les nouvelles obligations liées à des indicateurs clés de performance, de transition et bleues.

**Gouvernance active** – Prise de contact au moins une fois l'an avec toutes les sociétés composant notre portefeuille. Accent sur la collaboration avec les sociétés en vue d'atteindre des résultats en matière de développement durable.

**Incidence positive** – Miser sur les trois grands thèmes du portefeuille pour entraîner une incidence positive : atténuation des changements climatiques, soutien à la population vieillissante et promotion d'une solide gouvernance.



Source : Gestion de placements Manuvie, 30 septembre 2021. À titre indicatif seulement. \* Émetteur de premier ordre affichant une intensité de risque ESG moindre s'entend de la terminologie utilisée par le secteur relativement à une approche de placement qui sélectionne des entreprises qui sont des chefs de file du point de vue des facteurs ESG.

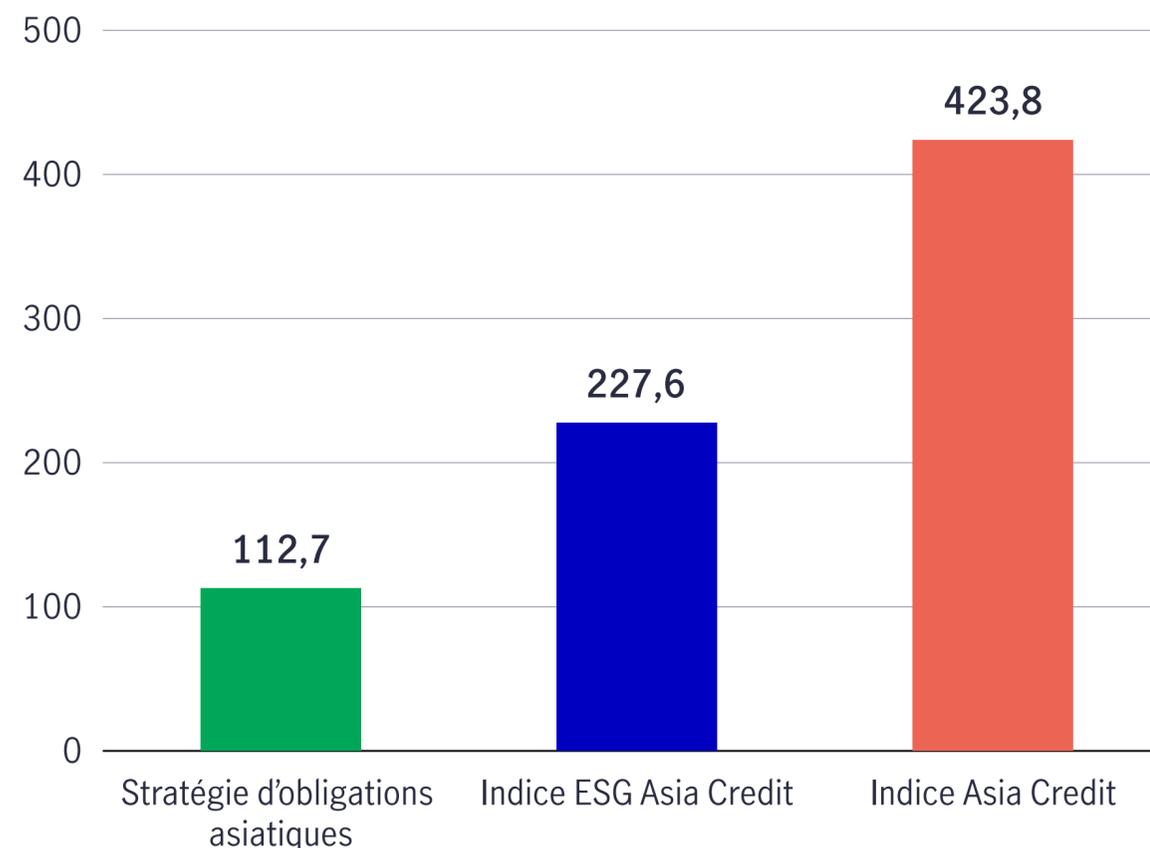
Nous ne pouvons pas recourir au fournisseur de données utilisé dans l'étude de cas sur les actions ci-dessus en raison de données pas assez étendues; nous utilisons plutôt un autre fournisseur de données tiers qui, selon nous, fournit des données de qualité sur les émissions et le climat. Nous avons créé un processus visant à transformer le numéro d'identification du titre à revenu fixe en un numéro d'identification de l'émetteur, ce qui contribue également à améliorer l'information. Cependant, comme les données sur les émissions de portée 3 sont insuffisantes, nous nous concentrons sur les données sur les émissions de portée 1 et 2, et nous appuyons sur l'évitement des sociétés liées à la production et aux réserves de combustibles fossiles pour gérer le rendement des émissions de portée 3. Nous nous attendons à ce que cet aspect soit pris en compte dans les paramètres lorsque nous serons en mesure de les quantifier.

La stratégie est mesurée par un indice ESG et affiche une intensité de carbone moyenne pondérée par tranche de 1 million de dollars de revenus qui correspond à environ la moitié de celle de l'indice de référence. Les émissions absolues moyennes pondérées des titres de sociétés correspondent également à moins du tiers de celles de l'indice ESG, et l'intensité de carbone moyenne pondérée du portefeuille est environ quatre fois inférieure à celle de la version de l'indice qui ne tient pas compte des facteurs ESG. Nous croyons que l'empreinte du portefeuille continuera de se réduire avec le temps; pour ce faire, nous ciblerons les sociétés qui s'améliorent et collaborerons avec elles par le biais d'activités d'engagement.

Défi	Occasion	Paramètres	Fournisseur de données	Couverture de la stratégie*	Couverture de l'indice de référence**	Résultat de la stratégie	Résultat de l'indice de référence	Remarques
Changements climatiques	Énergie propre et efficacité énergétique	Portée 1 et 2	Trucost	83,8 %	83,9 %	1 167 833 t éq. CO <sub>2</sub>	4 580 179 t éq. CO <sub>2</sub>	Émissions absolues moyennes pondérées de portée 1 et 2, analyse des titres de sociétés seulement
		Intensité des émissions de GES	Trucost	83,8 %	83,9 %	112,74	250,45	Moyenne pondérée, t éq. CO <sub>2</sub> par M\$ US de revenus; analyse des titres de sociétés seulement

Source : S&P Trucost, au 30 novembre 2021. \* Disponibilité des données liées aux émissions de carbone des titres (stratégie). \*\* Disponibilité des données liées aux émissions de carbone des titres (indice de référence).

## Intensité de carbone (t. éq. CO<sub>2</sub>/M\$ de revenus)\*



Source : Gestion de placements Manuvie, fournisseur de l'indice, au 30 septembre 2021. \* Les données sur l'intensité de carbone proviennent de l'analyse Trucost sur les facteurs ESG et de Gestion de placements Manuvie. L'intensité de carbone fait référence aux tonnes d'émissions d'équivalent CO<sub>2</sub> de portée 1 et 2 par million de dollars américains de revenus. Définitions : « Portée 1 » = Toutes les émissions directes découlant des activités d'une organisation ou d'activités sous son contrôle. Y compris la combustion de carburant sur place issue entre autres de chaudières à gaz, de parcs de véhicules ou de fuites de systèmes de climatisation. « Portée 2 » = Émissions indirectes provenant de l'électricité achetée et utilisée par l'organisation. Les émissions sont générées pendant la production de l'énergie ultimement utilisée par l'organisation. \*\* « Émetteur de premier ordre » affichant une intensité de risque ESG moindre s'entend de la terminologie utilisée par le secteur relativement à une approche de placement qui sélectionne des entreprises qui sont des chefs de file du point de vue des facteurs ESG.



Veuillez également vous reporter à la section sur la stratégie et la gouvernance du [rapport d'évaluation des PRI](#), qui explique plus en détail l'information sur les changements climatiques.

## Objectifs

### Éviter l'incidence négative

- Nous excluons l'exploitation minière de charbon thermique.
- Les catégories exclusives d'intensité de risque permettent d'éviter les sociétés trop dépendantes de la production d'énergie thermique.
- Nous prenons contact avec les plus grands émetteurs.

### Entraîner une incidence positive

- En plus des obligations ordinaires, notre objectif est d'investir au moins 15 % du portefeuille dans des obligations vertes.
- Nous privilégions les sociétés de premier ordre\*\* selon nos analyses de crédit exclusives.
- Nous entreprenons des activités d'engagement auprès des sociétés qui cherchent à faire la transition vers des activités à faibles émissions de carbone.

# Cibles

## **Manuvie poursuivra la réduction de ses propres émissions d'origine opérationnelle tout en investissant activement dans un avenir durable et en augmentant le nombre d'options d'investissement durable offertes à ses clients.**

### **Parcours de Manuvie vers la carboneutralité**

Le parcours de notre société mère – et, par extension, celui de Gestion de placements Manuvie – vers la carboneutralité s'appuie sur notre mission commune : Rendre les décisions plus simples. Vivre mieux. En agissant pour lutter contre les changements climatiques, nous sommes plus près de réaliser notre mission et de donner à nos clients la confiance nécessaire pour planifier leur avenir. Nous reconnaissons le lien entre la gestion environnementale et la gestion financière. Nos nombreux avoirs en ressources naturelles nous ont permis de neutraliser les émissions de nos activités; de plus, notre position privilégiée au sein de notre secteur nous permettra d'accroître le recours aux solutions axées sur la nature dans la lutte contre les changements climatiques.

Nous tenons activement compte des changements climatiques dans nos décisions, y compris dans la façon dont nous gérons nos activités, déterminons nos placements et élaborons nos offres de produits et services financiers. Animée par une vision à long terme, notre entreprise gagne en force lorsque nos gens et notre planète prospèrent.

Le plan d'action climatique que nous avons élaboré pour atteindre la carboneutralité comprend les cibles suivantes.

- **Réduire les émissions d'origine opérationnelle** – Manuvie a réussi à neutraliser les émissions de ses activités, mais elle s'est engagée à réduire de 35 % ses émissions absolues de portée 1 et 2 d'ici 2035 grâce à l'amélioration de

\* La cible vise à réduire l'intensité des émissions de portée 1 et 2 des propriétés dont nous avons le contrôle opérationnel.

l'efficacité énergétique, au remplacement de combustible et à l'utilisation d'énergie renouvelable produite sur place.

- **Investir activement dans un avenir durable** – Nous nous engageons à faire en sorte que le portefeuille de placements de Manuvie soit carboneutre d'ici 2050 et à accroître nos placements verts de 39,8 milliards de dollars.
- **Concevoir des produits et services** – Nous consacrons des ressources afin de mieux analyser les répercussions du climat sur la morbidité et la mortalité en tant qu'assureur vie mondial et multiplions les options d'investissement durable offertes par l'intermédiaire de Gestion de placements Manuvie.

### **Objectifs et étapes clés en matière de développement durable**

Nous avons intégré l'analyse des facteurs ESG dans le processus de placement de la grande majorité de nos équipes de placement et nous intensifions nos efforts en ce sens année après année, car nous sommes conscients que l'investissement durable est une démarche qui nécessite des améliorations continues, que nous apportons à mesure que nous comprenons mieux les problèmes sous-jacents qui touchent notre planète.

Nous ne voulons pas nous limiter à l'intégration complète des facteurs ESG, et nous continuerons d'étoffer notre gamme d'options d'investissement durable, notamment en proposant une offre plus vaste aux clients en quête de solutions de placement carboneutres.

### **Immobilier**

Nous nous sommes fixé comme objectif de réduire de 80 % nos émissions de GES dans l'ensemble du portefeuille de propriétés appartenant à Manuvie et aux clients de Gestion de placements Manuvie d'ici 2050\*. Les propriétés sont situées dans 11 régions géographiques et 28 villes du monde.

En 2021, nous nous efforcerons d'élaborer un programme de gestion des GES à long terme et d'intégrer des initiatives dans nos propres normes de durabilité des immeubles.

Ensuite, nous commencerons à élaborer des plans d'action à long terme et repérerons les principales propriétés qui présentent le meilleur potentiel pour la mise en œuvre de plans de réduction des émissions de GES. Fondée sur la climatologie, notre approche visant à réduire nos émissions de carbone dans le secteur de l'immobilier est axée sur quatre piliers.

**1 Mesures d'efficacité** – mise en œuvre d'améliorations énergétiques progressives, rentables et conventionnelles grâce à la mise en service continue d'immeubles et à l'efficacité opérationnelle.

**2 Remplacement de combustible** – passage d'une infrastructure à fortes émissions de carbone à une infrastructure à faibles émissions de carbone grâce au renouvellement des infrastructures, ce qui réduit immédiatement les émissions puisque le réseau électrique a une intensité de carbone moins élevée, et qui réduira davantage les émissions à mesure que le réseau est amélioré.

**3 Énergie renouvelable produite et stockée sur place** – installation d'éléments comme des panneaux solaires sur le toit, surtout dans les régions dotées de réseaux électriques à forte intensité de carbone.

**4 Crédits compensatoires et conventions d'achat d'électricité** – achat de crédits compensatoires et conventions d'achat d'électricité pour gérer l'énergie de surplus ou les émissions de carbone après que les mesures ci-dessus ont été prises.

## Terrains forestiers exploitables et agriculture

Bien que nous attendions d'obtenir des instructions pour nous guider dans l'établissement de nos propres cibles quantitatives liées au climat, nous maintenons notre engagement envers la certification de développement durable établie par des tierces parties et nous avons pour objectif de faire vérifier nos stocks de GES par des tierces parties. De plus, nous nous engageons à produire d'autres mesures liées au climat, notamment celles qui sont pertinentes pour le processus de placement, de même qu'à lancer un nouveau produit de placement centré sur le climat afin de permettre aux investisseurs d'atteindre leurs propres cibles de carboneutralité. Voici les cibles à court terme que nous espérons atteindre en attendant l'élaboration et le parachèvement des instructions et des normes nécessaires à l'établissement de cibles à long terme.

- Faire vérifier par des tierces parties des aspects importants (l'absorption directe des émissions de portée 1 et 2) des stocks de GES de 2020 d'ici 2021.
- Faire vérifier par des tierces parties tous les aspects importants (y compris les émissions de portée 3 et l'absorption indirecte des émissions) des stocks de GES d'ici 2022.
- Lancer un produit de placement centré sur la séquestration du carbone d'ici 2022.

# Conclusion

Dans le présent rapport, nous nous sommes appuyés sur le premier rapport du GIFCC et les réponses aux 11 recommandations générales et aux 5 recommandations supplémentaires. Le rapport décrit notre approche à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques, ainsi que les domaines dans lesquels nous nous efforçons de faire preuve de leadership et d'innovation.

Cependant, l'investissement durable étant un domaine en constante évolution, nous poursuivrons ces efforts avec nos clients après la tenue de la COP26. Nous avons l'intention d'accroître nos efforts en ce sens et d'améliorer la communication de l'information.



## ||| Gestion de placements Manuvie

Une crise généralisée dans le secteur de la santé, comme une pandémie mondiale, pourrait entraîner une forte volatilité des marchés, la suspension et la fermeture des opérations de change, et affecter le rendement du portefeuille. Le nouveau coronavirus (COVID-19), par exemple, perturbe considérablement les activités commerciales à l'échelle mondiale. Les répercussions d'une crise sanitaire, ainsi que d'autres épidémies et pandémies susceptibles de survenir à l'avenir, pourraient avoir des conséquences sur l'économie mondiale qui ne sont pas nécessairement prévisibles à l'heure actuelle. Une crise sanitaire peut exacerber d'autres risques préexistants, qu'ils soient politiques, sociaux ou économiques. Cela pourrait nuire au rendement du portefeuille, ce qui entraînerait des pertes sur votre placement.

*Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à la politique, à la réglementation, au marché ou à l'économie. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements effectués dans les marchés émergents. Le risque de change s'entend du risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements détenus dans un portefeuille.*

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle et à consulter un spécialiste, au besoin.

Le présent document est destiné à l'usage exclusif des destinataires dans les territoires qui sont autorisés à le recevoir en vertu des lois en vigueur. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur ou des auteurs. Elles peuvent être modifiées sans préavis. Nos équipes de placement peuvent avoir des opinions différentes et, par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas nécessairement celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Bien que les renseignements et analyses dans le présent document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité, et n'accepte aucune responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Le présent document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prospective portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions, et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans le présent document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, qui évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document. Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ces aperçus ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, ni leurs sociétés affiliées, ni leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Le présent document a été produit à titre informatif seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque, de la part de Gestion de placements Manuvie, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une stratégie de placement, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peuvent garantir le rendement ni éliminer les risques. La diversification ou la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

### Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est le secteur mondial de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de 100 ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite, à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion de fonds comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, actions spécialisées, solutions multiactifs et marchés privés, ainsi que l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Le présent document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation des valeurs mobilières ou autre et il n'a été déposé auprès d'aucun organisme de réglementation. Il peut être distribué par les entités de Manuvie ci-après, dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site [manulifeim.com/institutional/ca/fr](http://manulifeim.com/institutional/ca/fr).

**Australie :** Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Canada :** Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine :** Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen :** Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilitée et régie par l'organisme Central Bank of Ireland. **Hong Kong :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie :** PT Manulife Aset Manajemen Indonesia. **Japon :** Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie :** Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines :** Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Singapour :** Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (société inscrite sous le numéro 200709952G). **Corée du Sud :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse :** Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan :** Manulife Asset Management (Taiwan) Co., Ltd. **Royaume-Uni :** Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est régie par l'organisme Financial Conduct Authority et habilitée par ce dernier. **États-Unis :** John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc. **Vietnam :** Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Le 15 novembre 2021, Hancock Natural Resource Group, Inc. est devenu Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.